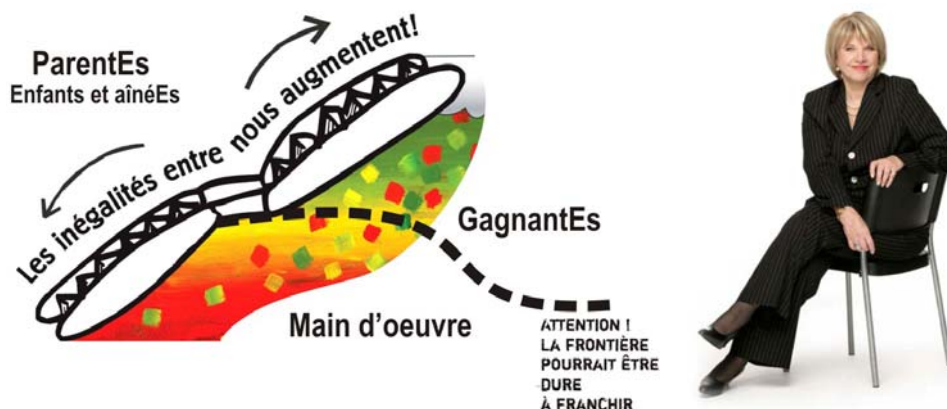


Les budgets du Québec accumulés

L'art ou l'air de rien dans le budget du Québec 2008-2009

La loi du plus fort et les mises à l'écart

Vivian Labrie, Québec



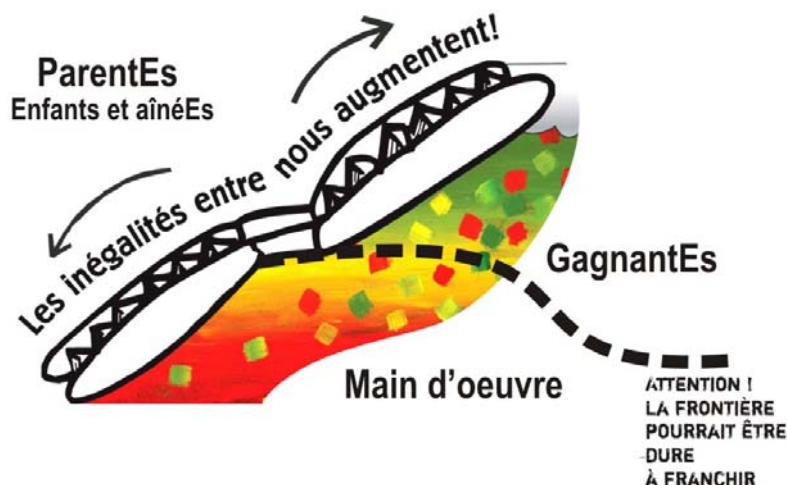
Résumé. Le discours sur le budget du Québec 2008-2009 a été présenté le 13 mars 2008. C'est une année de réforme comptable et d'intervention économique après une année 2007-2008 marquée par des baisses d'impôts. Celles-ci ont eu pour effet de dilapider instantanément près de 2 G\$ concédés par Ottawa en règlement du déséquilibre fiscal longtemps disputé entre le fédéral et les provinces. Sur un mot-clé, la productivité, et une pile de rapports, alors que ça va mal aux États-Unis, pourtant plus productifs, ce budget continue le travail, transparent et de longue haleine, de mise en performance du Québec dans l'environnement nord-américain et la logique mondiale dominante. En d'autres mots, on dit et redit qu'il faut *soutenir* et *récompenser l'investissement* et le *talent*. On veut montrer qu'on fait ce qu'il faut et qu'on fait bien ça. Quelle est la logique ? C'est une logique de PIB, de Production intérieure brute, qui fabrique la croissance et le soi-disant mieux vivre des plus forts en générant beaucoup de dégâts, d'inégalités, d'exclusion dans les marges du périmètre économique considéré et en le taisant.

Dans cette logique, la société est composée de gagnantEs, de parentEs – l'attention se portant sur les enfants et aînéEs -- et... d'absentEs, en dehors du périmètre de la «bonne société». Ces absentEs sont approchéEs en tant que main d'œuvre potentielle. Cette convocation à la frontière du monde «productif» reconnu ne produit pas pour autant le ticket qui ferait passer la ligne. En fait le processus de «délimination» s'étend des personnes aux territoires. Cette année c'est au tour des régions de goûter comme les personnes à la dynamique gagnant/perdant de la logique de la performance. Les régions «ressources» retomberont dans l'escalier qui descend... à moins qu'elle n'achètent de l'équipement neuf avec des dollars forts pour continuer de jouer à la chaise musicale.

On pourrait pourtant rêver le monde autrement : un monde riche de tout son monde. On a même une loi pour ça, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, qui impose au Québec de réduire les inégalités et de rejoindre d'ici 2013 les rangs des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. Il reste justement cinq ans pour y voir. Et si on s'y prenait par le bas et par la base ? Et si on intégrait le Produit intérieur doux (PID) et de la Dépense intérieure dure (DID) dans le périmètre redevable de l'attention solidaire ?

Le présent article examine le budget du Québec 2008-2009 à la lumière de dix années d'analyse citoyenne du budget du Québec à partir d'une méthode élaborée entre 1998-2000 par le Carrefour de savoirs sur les finances publiques¹. Tout en pouvant être parcouru comme un texte suivi autonome, il accompagne une analyse technique détaillée qui répartit l'ensemble des mesures du budget 2008-2009 en huit cases et permet de les apercevoir à la lumière des mesures annoncées depuis 1998-1999. Cette année, le regard porté intègre un panorama de l'évolution des enjeux budgétaires sur dix ans, ce qui, tout en permettant de transmettre la méthode des huit cases par un exercice appliqué, conduit à proposer d'assigner aux finances publiques des obligations annuelles au plan de la réduction des écarts entre plus riches et plus pauvres.

¹ Ce groupe formé de personnes en situation de pauvreté de Québec, de quelques animateurEs et autres collaborateurEs, a tenu pendant ces deux années un dialogue suivi avec le ministre et les fonctionnaires du Ministère des Finances du Québec.



Bienvenue à une visite guidée du budget du Québec, tel qu'il se présente dans le *Discours du budget 2008-2009*. Elle s'appuie sur l'analyse de l'ensemble des budgets cumulée année après année depuis 1998 par un réseau en désir d'une société sans pauvreté. On en trouve les états successifs sur le site Internet du Collectif pour un Québec sans pauvreté².

Bien qu'il soit possible d'en faire une lecture autonome, il est fortement recommandé de lire ce qui suit en ayant sous la main le document technique détaillé qui l'accompagne. Celui-ci comporte plusieurs outils : les mots clés du budget, les chiffres de base, les mesures annoncées, des tableaux d'impacts cumulés, un angle qui porte cette année sur la création d'écarts entre riches et pauvres sur cinq budgets, plus toute une section pour garder le cap vers un Québec sans pauvreté en lien avec l'application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Quant aux documents budgétaires eux-mêmes, on les trouve sur le site Internet du ministère des Finances du Québec³.

Contrairement aux années précédentes, où elle était incluse dans le document technique, la présentation qui suit s'en détache pour porter un regard d'ensemble sur dix ans. Cette présentation est commandée tant par la situation politique que par la nécessité de transmettre la méthode qui la fait émerger et permet de la fréquenter. Elle suit le plan suivant.

- ❑ Au cœur de toute l'affaire : le PIB
- ❑ Une méthode en huit cases
- ❑ Dix années de budgets québécois revisités
- ❑ Le budget de cette année
- ❑ Le discours derrière et devant les chiffres de cette année : dix clés

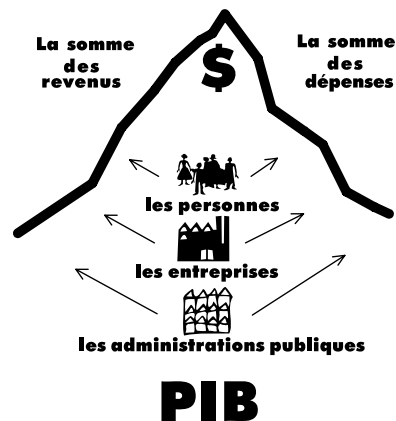
La visite guidée commence par le grand angle. Le PIB, un concept clé, organisateur de la logique budgétaire gouvernementale, se détache de ces dix années de fréquentation attentive de l'épaisse documentation accompagnant chaque année le *Discours sur le budget*. Autant s'en apercevoir et y regarder de plus près.

² Au www.pauvrete.qc.ca.

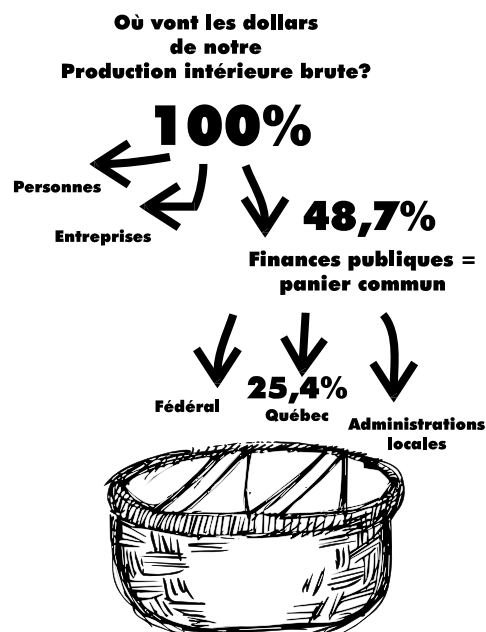
³ Voir <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/index.asp>.

A. Au cœur de toute l'affaire : le PIB

À ce moment-ci de leur histoire, les humains sur la planète Terre se donnent un indicateur bizarre pour déterminer s'ils vont bien : le PIB ou Produit intérieur brut. Tout semble tourner autour de ce chiffre magique ou plutôt de sa variation d'une année à l'autre et de la part que prennent diverses activités par rapport à lui.



Qu'est-ce que c'est, le PIB ? C'est la somme des revenus des personnes, des sociétés et des administrations publiques consolidée sur une année. La méthode employée l'équivaut à la somme des dépenses des trois mêmes constituantes. On utilise le PIB comme un indicateur de production de richesse. C'est un usage aussi inadéquat que de choisir d'évaluer la production de richesse d'une ferme par la hauteur de son tas de fumier : encore faut-il faire de l'élevage et le faire selon un procédé qui conduit à ramasser le fumier et à le mettre dans un tas ! Le PIB, ça comptabilise la part de l'activité humaine, productrice ou destructrice de richesse, qui transite par l'argent à travers une comptabilité. Cette comptabilité, réseautée sur un territoire, en tant que revenu des unEs et dépense des autres, rend compte d'un niveau d'activité économique.



Modèle développé par le Carrefour de savoirs sur les finances publiques.
Les proportions sont celles de 1998.

En 2007, pour le Québec, la somme de référence a été d'environ 266 G\$⁴ dans sa version dite PIB réel et de 279 G\$ dans sa version dite PIB nominal. Juste pour se donner une référence, en 2007-2008, les revenus totaux du gouvernement du Québec auront été de 68,6 G\$ et les dépenses de 66,9 G\$. En 2008-2009, autour de 70 G\$ sont en jeu. On peut en saisir qu'environ un quart de l'activité économique comptabilisée par le PIB se déroule dans l'univers public québécois. Si on compte la part de toutes les administrations publiques, c'est près de la moitié de l'activité économique comptabilisée qui transite dans le périmètre public fédéral, provincial et municipal. Il s'agit là du levier collectif le plus puissant dont nous disposons dans l'univers monétaire au Québec.

Pour que les financiers du monde soient heureux, il faudrait que le PIB de la société qui les intéresse augmente rondement. On appelle ça la croissance. Et il faudrait que la part prise sur le PIB par le levier collectif public, décrit comme un «poids» ou un «fardeau», baisse : on a appelé ça l'assainissement des finances publiques, la réduction de la taille de l'État ou du «poids de l'État dans l'économie». On a parlé il y a quelques années au Québec de «réingénierie». Comme le mot a fait peur, on parle maintenant de «moderniser l'État» et on revient à la santé... non des personnes, mais des finances publiques.

Ceci dit, pour être heureux et en santé sur Terre, faut-il vraiment prendre ces chemins ?

La bataille des finances publiques au Québec depuis quinze ans, c'est ça : une tension permanente entre, d'un côté, une vision des personnes et de l'État au service de l'économie, contrôlée par un petit nombre, hors de la démocratie, et, de l'autre côté, une vision d'une économie et d'un État au service de l'ensemble des personnes, lesquelles ont à prendre leur place dans la détermination des règles du jeu. Pendant que les unEs jouent à la chaise musicale en espérant rafler les meilleures parts tout en enlevant des chaises du jeu, d'autres tentent de changer les règles du jeu. Pourrions-nous jouer à autre chose en nous donnant des règles qui permettraient qu'il y en ait pour tout le monde ?

Pour prendre sa place et influencer les règles du jeu, il y a au Québec une occasion en «or». Elle passe et repasse à tous les ans : le budget annuel. Cette année, c'est une occasion de 70 G\$, non pas en argent de Monopoly, mais en vrais dollars qui se comptent et se décomptent dans la vie de 7,7 millions de personnes. S'en occuper, c'est un placement beaucoup plus sûr que de jouer à l'argent, que ce soit au casino ou dans le marché global. Encore faut-il s'y comprendre parce que ça a l'air compliqué. Mais ce n'est pas plus compliqué que les règles de l'aide sociale, de la planification financière de la retraite ou du rapport d'impôt, où ça aboutit ensuite. Autrement dit, la société, dans laquelle nous fonctionnons de toute façon, est complexe. Et puis nous sommes capables de complexité, sinon qui regarderait les sports ou les séries de l'heure à la télévision avec toutes leurs règles et leurs scénarios ?

Encore faut-il un peu de méthode pour se débrouiller dans les comptes et les histoires qu'on raconte.

⁴ Dans cet article, l'expression G\$ est utilisée pour «milliard-s de dollars» et M\$ pour «million-s de dollars».

B. Une méthode en huit cases

De 1998 à 2000, un petit groupe de personnes en situation de pauvreté de Québec appelé le Carrefour de savoirs sur les finances publiques a tenté de s'y mettre. On racontera son histoire une autre fois⁵. Toujours est-il que le groupe a eu la possibilité d'entrer en dialogue avec des fonctionnaires du ministère des Finances du Québec et de poser ses questions.

En 1998, la possibilité d'une présence au huis-clos du budget a amené le groupe à se demander comment on analyse ça, un budget du Québec.

Fiscal, ça vient de *fiscus*, le mot latin pour panier. L'année suivante, en 1999, le groupe a proposé au ministère de développer un outil pour favoriser la compréhension citoyenne du budget. On ne peut pas le faire nous-mêmes, ont dit les fonctionnaires, parce que le gouvernement a un message à passer dans sa manière de présenter le budget, alors à vous de jouer. Le groupe a travaillé à partir de la notion de panier et a validé son outil avec les fonctionnaires. C'est à peu près comme ça qu'on fait quand on va analyser le budget du fédéral, ont dit les fonctionnaires. L'outil faisait du sens.



En faisant ses tests, le groupe a réalisé qu'en fait, chaque mesure d'un budget public peut être rangée dans l'une ou l'autre de huit cases selon son genre d'impact :

1. Les revenus des particuliers.
2. Les revenus des entreprises.
3. Les revenus de l'État.
4. La répartition entre niveaux de gouvernement.
5. Les programmes.
6. L'emploi et l'économie.
7. La dette.
8. L'équilibre du budget.

Dans le fond, le budget du Québec, c'est comme... un budget : il y a des revenus, autonomes et de transfert, des dépenses, de programme et un service de la dette, des soldes, des actifs, des passifs, des surplus ou des déficits cumulés, des projets spéciaux, des réalisés et des prévisions. Tout ça est décrit dans une pile de documents. Dans une autre pile, on trouve les «crédits» tels que décrits dans le «budget de dépenses», qui lui, vient du Conseil du Trésor. Les crédits présentent la ventilation prévue des dépenses par ministère, mission, programme ou organisme relié. Ils détaillent en particulier la case 5 : les programmes. Ils sont souvent annoncés en même temps que le Discours du budget. Les années ont montré qu'à ces huit cases, il y avait lieu d'ajouter une question hors case : la méthode comptable. En rangeant les mesures dans leur case, on met le marketing du budget hors champ et on peut mieux suivre les mesures et leurs impacts d'une année à l'autre. Ensuite, on peut identifier quel a été le marketing.

C'est important de suivre d'année en année. Une année peut avoir de l'effet sur une autre année.

⁵ Une série de cahiers, «Les plus pauvres et les finances publiques», a été publié par le Carrefour de pastorale en monde ouvrier pendant deux ans (1998-1999 et 1999-2000). Voir notamment **[Pas] tous et toutes dans le même panier. Le budget du Québec à comprendre: Pas de milliards pour les cennes noires en 1999-2000. De l'importance d'outils permettant une approche citoyenne du budget du Québec. Des outils mis au point par le Carrefour de savoirs. Une présence populaire au huis clos du budget. Suivi d'une brève analyse du budget du Québec de cette année. Et les suites?** Québec, Carrefour de pastorale en monde ouvrier, juin 1999, 47 p. plus des annexes incluant le **Compte-rendu de la rencontre du 13 janvier 1999 avec Bernard Landry, Ministre des Finances du Québec**, où le ministre a posé des questions au groupe.

Impact de la mesure sur	Les années d'avant	Cette année	Ce que veulent les gens
1. Les revenus des particuliers			
2. Les revenus des entreprises			
3. Les revenus de l'État			
4. La répartition entre niveaux de gouvernement			
5. Les programmes			
6. L'emploi et l'économie			
7. La dette			
8. L'équilibre du budget			
La méthode comptable			

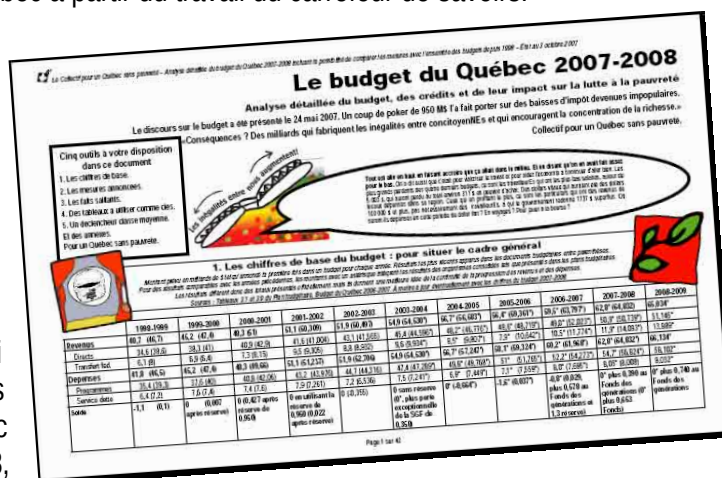
En 2001, après le dépôt d'une importante pétition demandant une loi sur la base de sa proposition de loi, le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté a chiffré les mesures urgentes qu'il réclamait et il a entrepris une série de formations sur le budget du Québec à partir du carrefour de savoirs.

Partout une question a été posée : si on ne savait pas dans quel cinquième de la population on devait se retrouver au lendemain du budget, du plus pauvre au plus riche, quelles mesures voudrait-on y trouver ? Pourquoi ? Des centaines de personnes se sont intéressées au contenu du prochain budget et ont reçu une trousse pour suivre avec la grille en huit cases.

De 1998 à 2008, tous les budgets du Québec ont ainsi été analysés. Les données ont été accumulées dans un outil d'analyse détaillée publié chaque année avec non seulement le détail des mesures depuis 1998, mais une analyse des tendances du budget de l'année accompagné d'une mise en parallèle avec les demandes citoyennes au plan de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et, après l'adoption en décembre 2002 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, d'une mise à jour annuelle de l'état de l'application de la loi.

Dans le présent document diverses raisons conduisent à tracer un panorama de ces dix années d'analyse.

- ❑ Il y a une nécessité de tirer les fils conducteurs parmi la masse d'informations ainsi cumulées sur autant d'années.
- ❑ Si chaque année, les gouvernements successifs ont revisité successivement chacune des huit cases, souvent pour enlever une chaise au jeu de la chaise musicale des finances publiques, après dix ans le budget 2008-2009 opère un certain retour à la

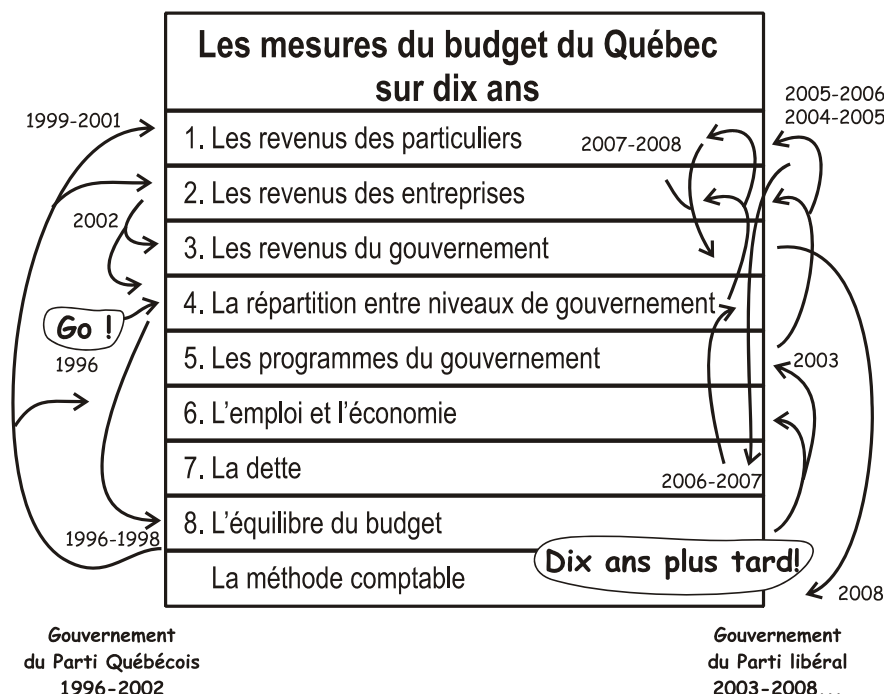


case départ, soit celle des règles comptables et de la manière de gérer les déficits et les surplus.

- ❑ Il y a cinq ans que la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* a été mise en vigueur et il reste cinq ans avant l'obligation faite au Québec de rejoindre en 2013 les rangs des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres.
- ❑ Le gouvernement annonce qu'il travaillera en 2008-2009 à un nouveau plan d'action pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale après un premier plan sur cinq ans qui s'est avéré insuffisant et porteur de distorsions habilement soutenues par les divers budgets.
- ❑ Or on sent dans le budget 2008-2009 une autre tendance, elle aussi sur cinq ans, qui va dans le sens contraire à celui de la loi. C'est comme si on se préparait à accélérer d'un cran le jeu de la chaise musicale, récompensant les gagnantEs en ignorant les perdantEs, au lieu de ralentir le jeu et de le remplacer par un jeu plus gagnant-gagnant où on prévoirait des chaises pour tout le monde.
- ❑ Il y a donc lieu de bien apercevoir pour mieux comprendre et agir dans le sens voulu.

C. Dix années de budgets québécois revisités

Ou comment le gouvernement s'est servi du déficit zéro pour justifier des coupures, puis couper dans ses revenus pour ensuite baisser les impôts, puis couper dans les dépenses, histoire d'arriver avec moins de revenus, puis vouloir rembourser la dette, puis gaspiller le retour de revenus récurrents du fédéral en baisses d'impôts, puis changer la méthode comptable...



Deux logiques s'entremêlent sur ces dix années de budgets québécois : une logique économiste très proche de l'approche d'ajustements structurels préconisée par les institutions du commerce mondial et une logique familles, plus spécifiquement québécoise. On peut voir sur dix ans que ces logiques sont plutôt transpartisanes avec des déclinaisons propres au parti au pouvoir. Elles sont parfois bousculées ou interpellées par les logiques citoyennes. Avec les années, les pressions pour l'égalité des femmes ont par exemple fini par conduire au règlement du dossier de l'équité salariale. De même une pression continue pour réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, soutenue depuis 2002 par la nécessité d'appliquer la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, a donné des résultats une fois en particulier, dans le budget Séguin 2004-2005.

En dix ans, le gouvernement québécois a ainsi revisité chacune des huit cases articulant son budget, disciplinant les finances publiques selon une logique qui a contraint l'action de l'administration publique en conséquence et influencé les comportements des particuliers et des sociétés. Ce qui suit ne vise pas à tout dire, mais à fournir un fil conducteur des grands ajustements perceptibles tant pour faciliter de fréquenter l'analyse détaillée que pour introduire au budget de cette année. Notons que l'économie «va bien» pendant toute la période : ce sont des années de croissance économique et de création d'emplois. Notons aussi qu'il faudrait pouvoir faire le même exercice pour les budgets fédéraux.

Allons-y maintenant pour la visite des cases.

On commence au milieu des années 1990 à la case 4 : répartition entre les niveaux de gouvernement. C'est le gouvernement fédéral qui donne le coup d'envoi en diminuant en 1996 ses transferts aux provinces par la transformation du RAPC (Régime d'assistance publique du Canada) qui contribuait aux dépenses de santé, d'éducation post-secondaire et d'aide sociale des provinces. Dans la nouvelle formule, dite Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), les

trois postes sont traités séparément, le financement n'est plus lié à certaines conditions, et pour l'aide sociale, il passe de 50 % à une maigre contribution sous la barre des 20 %. Conséquences : moins de revenus fédéraux aux provinces. Il est donc plus difficile de «joindre les deux bouts», ce qui accentue la pression sur l'équilibre des budgets.

On continue en 1996 et dans les années suivantes en insistant sur la case 8 : équilibre du budget.

Le fédéral comme le Québec s'attaquent à leurs déficits. Dans la foulée des Sommets sur l'économie et l'emploi, le gouvernement du Québec (Parti québécois) passe la *Loi sur l'équilibre budgétaire* qui impose de réaliser des budgets équilibrés. Conséquence : la contrainte passe sur les revenus et les dépenses. Elle justifie notamment de couper dans l'aide sociale et l'aide à l'emploi, définancées par le fédéral. C'est le moment où les milieux citoyens réclament une clause d'appauvrissement zéro pour le cinquième le plus pauvre de la population.

On arrive à 2000 et aux années qui s'ensuivent et on passe aux cases 1 et 2 : revenus des particuliers et revenus des entreprises.

Après des consultations publiques en 1999 non pas sur la pertinence de baisser les impôts, mais sur de combien et comment le faire, le gouvernement procède à des baisses d'impôt. Le scénario choisi dépasse largement le scénario de la consultation, de 1,3 G\$. Les baisses d'impôt ont un impact récurrent de 4,5 G\$ alors qu'on inscrit à peine 246 M\$ en allègements pour les particuliers trop pauvres pour payer de l'impôt. La différence donne un résultat prévisible, jamais mentionné dans les documents budgétaires : l'accroissement programmé des écarts entre plus riches et plus pauvres. En même temps, on procède à d'importants allègements fiscaux pour les entreprises qui accepteront de se développer dans des secteurs prometteurs et des régions désignées. On commence un travail d'abolition sur une dizaine d'années de la taxe sur le capital. Conséquence : diminution du champ de perception de revenus de l'État et, la solidarité décroissant sans l'usage, atteinte aux acquis cumulés de solidarité fiscale propres au Québec.

C'est accompagné d'affirmations sur la manière du Québec d'intervenir en matière d'économie et d'emploi, soit la case 6.

En 2002, le gouvernement revient sur la case 4 : répartition entre les niveaux de gouvernement. Le déséquilibre fiscal canadien, favorable au fédéral et défavorable aux provinces, est constaté à son tour par la commission Séguin sur le déséquilibre fiscal et vivement dénoncé par le gouvernement québécois. Avec l'appui du président de la commission et des signataires de divers secteurs de la société québécoise, une déclaration officielle réclame de meilleurs transferts du fédéral vers les provinces notamment pour la santé et l'éducation. L'aide sociale, définancée avec la perte du RAPC, est échappée dans le discours réclamant des rééquilibrages. Conséquences : une vision tronquée des besoins pour les dépenses de programmes québécoises.

En 2003, élections, changement de gouvernement, le nouveau premier ministre et son équipe (Parti libéral) s'attaquent aux cases 5 et 6 : les programmes du gouvernement, d'une part, l'emploi et l'économie, de l'autre. Le discours inaugural et le budget 2003-2004 mettent la table, en s'appuyant sur un avis du Vérificateur général soulignant un trou estimé dans les finances publiques (**case 3, les revenus du gouvernement, et case 8, équilibre budgétaire**) (n'oublions pas les coupures dans les revenus du gouvernement avec les baisses d'impôt) : on va réduire la taille de l'État, dont on va recentrer les missions sur la santé, l'éducation et la famille. On va réduire les effectifs dans la fonction publique. Et on n'interviendra pas dans l'économie... ce qui revient à dire qu'on va intervenir pour laisser le champ libre au secteur privé et pour traiter l'État comme une entreprise qui a des clients à servir et des entreprises avec des revenus fluctuants pour la financer. Conséquences : moins de revenus, plus l'obligation de déficit zéro conduisent à moins de dépenses. Décroissance des ministères de régulation au plan des effectifs. Par contre dans les années qui suivront, au plan des infrastructures, on mettra peu à peu en chantier un vaste programme d'investissements (ce qui est dans l'ordre des choses tout en étant générateur de dette) notamment pour l'entretien du parc d'hôpitaux, d'écoles et de routes.

En 2004, dans le budget 2004-2005, le ministre des Finances Yves Séguin tente un coup de force dans les cases 2 et 3 : revenus des particuliers et revenus des entreprises. En lien avec l'application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, il annonce pour 1 G\$ de baisses d'impôt..., ce qui comprend de l'impôt «négatif», autrement dit des crédits remboursables même sous le seuil d'imposition nulle, ce qui amorce un premier pas, souhaité, au plan de l'intégration à la fiscalité des protections sociales et de l'amélioration de revenus. C'est ciblé sur les familles avec deux mesures, soit le Soutien aux enfants et la Prime au travail. Le ministre augmente un peu les impôts des grandes entreprises. Conséquence : c'est un budget qui, pour la première fois depuis de nombreuses années, s'approche du principe d'améliorer les revenus du cinquième le plus pauvre de la population avant de le faire pour le cinquième le plus riche. Ceci dit, le plan d'action pour lutter contre la pauvreté, une nouvelle loi sur l'aide sociale et des modifications au règlement sur l'aide sociale ont tôt fait d'aggraver la situation des personnes pauvres sans enfants.

Le ministre, plus ou moins remercié, démissionne avant le budget suivant.

En 2005 et en 2006, on neutralise les avancées à la case 2, revenus des particuliers, et on continue les réaménagements à la case 3, revenus des entreprises. Deux budgets de Michel Audet, venu du patronat, suffisent à neutraliser les effets potentiellement réducteurs d'écart du budget Séguin. Les mesures annoncées, notamment des déductions aux travailleurEs pour frais d'emploi – retirées quelques mois plus tôt aux travailleurEs à l'aide sociale -- sont accordées aux travailleurEs assez rémunérés pour payer des impôts. On prétend que c'est au tour de la classe moyenne. **Pourtant dans la case 5 (Programmes du gouvernement)**, on continue le régime minceur, on passe aux PPP (partenariats privés et publics), et on refile plusieurs factures aux particuliers par la voie de hausses de tarifs.

En 2006, l'insistance est toutefois sur la case 7 : la dette. Avec une bonne préparation opérée par le *Manifeste pour un Québec lucide*, et la mise à contribution de la sensibilité intergénérationnelle, on crée le Fonds des générations. Les finances publiques resserrées devront maintenant provisionner en plus un fonds destiné au remboursement de la dette... dans vingt ans. Le principe du fonds est de générer un rendement plus élevé que celui des intérêts sur la dette pour en venir à payer plus de dette avec le même argent. Dans cette opération financière, la ressource de l'eau et Hydro Québec, entreprise de l'État, sont au cœur du montage financier. Conséquences de cette nouvelle obligation : des raisons de plus pour limiter les dépenses de programmes et réduire la taille de l'État et une présence plus visible d'Hydro Québec dans le paysage des finances publiques avec divers aménagements en possibilité.

En 2007, une partie en deux temps se joue sur la case 4 (Répartitions entre gouvernement) et de là, sur les cases 1 et 2 : revenus des particuliers et revenus des entreprises.

Commençons par la case 4. Tout d'abord le Québec s'entend avec le fédéral sur le problème du déséquilibre fiscal et reçoit environ 2 G\$ récurrents du fédéral qui vient de baisser la TPS et de réviser les paiements de transfert. Tout ça s'est préparé en 2006. Notons que c'est accompagné d'un nouveau partenariat financier avec les municipalités, qui, après avoir été l'objet de coupures associées à des échanges de responsabilités au tournant des années 2000, doivent récupérer une partie de la taxe sur l'essence pour des travaux d'infrastructure et récupéreront d'ici 2013 l'usage de leurs paiements de TVQ. Mais revenons au paiement des 2 G\$ qui arrivent du fédéral en pleine campagne électorale québécoise. Que fera le gouvernement du Québec ?

Cases 1 et 2.

Pendant la campagne électorale, Jean Charest s'engage à remettre cet argent en baisses d'impôts. Et c'est ce que son gouvernement réélu, minoritaire, fait dans un coup de poker avec l'opposition. Le budget qui suit baisse les impôts des particuliers de 950 G\$ et ceux des sociétés d'environ 1 G\$. La ministre des Finances et du Conseil du trésor Monique Jérôme-Forget affecte à une réserve des gains ponctuels d'environ 1,7 G\$ en provenance de la vente d'actifs du côté d'Hydro Québec. Cette fois les baisses d'impôt

profitent franchement aux plus riches, désignés pudiquement comme classe moyenne. Conséquence : moins de revenus pour le gouvernement, avec la possibilité d'une réserve ponctuelle pour que ça ne paraisse pas tout de suite, et diminution de la marge de manœuvre pour les dépenses de programme et l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres. C'est un budget régressif.

Le gouvernement prépare aussi un travail sur la case 8 (Équilibre du budget) en annonçant une réforme des normes comptables (en marge des 8 cases). Ce qui nous conduit en mars 2008, au budget de 2008-2009.

Il faut toutefois mentionner, un autre effet de passe budgétaire entre le fédéral et le Québec (case 4) qui se produit à la fin octobre 2007, en dehors du rituel budgétaire habituel. L'énoncé économique de Jim Flaherty qui baisse notamment la TPS de 6% à 5% pour le 1^{er} janvier 2008, conduit à une nouvelle perte pour les finances publiques, la Ministre des Finances annonçant qu'elle ne récupérera pas ce point de taxation abandonné par le fédéral. L'impact sera de 1,1 G\$ récurrents qui passent de la sphère publique vers les particuliers et les entreprises, avec un manque à gagner pour l'État de l'ordre de 1,1 G\$. Ce qui porte à plus de 3 G\$, les sommes expulsées de l'attention publique et de la solidarité collective en un an.

Un bilan ? Un budget peut sembler une opération plus ou moins compréhensible en soi. Sur dix ans, chacune de ces années plus ou moins compréhensible en soi a contribué à une logique d'ajustement et de mise au pas du pacte social et fiscal, qui s'est trouvé appliquée peu à peu en passant successivement par toutes les cases du budget et de sa comptabilité. Cela ne signifie pas pour autant que l'opération ait été planifiée. Le jeu des tendances et des rapports de force plus leurs conséquences peut suffire à l'expliquer.

Sur ce fond d'ajustement structurel favorable à la croissance des écarts entre plus riches et plus pauvres et à la diminution des solidarités fiscales et sociales, tout n'est pas que régression. Hormis le règlement du dossier de l'équité salariale, hérité de la décennie précédente, les principaux gains sociaux de cette période se sont produits du côté des familles : soutien actif au développement du réseau des garderies par le gouvernement du Parti Québécois, puis développement par le Parti libéral d'allocations familiales substantielles, par le programme Soutien aux enfants⁶, complété moins heureusement par la Prime au travail. Puis introduction du régime d'assurance-parentale, beaucoup utilisé depuis sa mise en fonction. Ceci fait qu'on pourrait dire que les familles québécoises sont malgré tout gagnantes de ces dix années de budget. Le niveau de protections sociales qui leur est accordé au Québec leur est d'ailleurs envié dans le reste du Canada.

Par ailleurs pendant ces dix années, l'action citoyenne a aussi réussi à limiter les dégâts et à maintenir une pression dans le sens de la réduction des écarts et des inégalités entre riches et pauvres. On ne sait pas ce qui serait arrivé sans elle, sinon que la pression dominante a eu de graves effets dans les autres provinces en particulier après le désinvestissement du fédéral dans l'aide sociale. L'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* et la nécessité de l'appliquer dans un plan d'action a conduit à des investissements de 2,5 G\$ sur cinq ans associés à un plan d'action annoncé quelques jours après le discours du budget 2004-2005. Si on décortique ces 2,5 G\$, une grande part répond aussi ou même surtout aux logiques famille et incitation à l'emploi du gouvernement ; une autre part, tronquée, correspond à la croissance normale de dépenses de programme ; au-delà de l'abolition des pénalités à l'aide sociale et de quelques autres mesures peu coûteuses, les mesures faisant l'objet des pressions de l'action citoyenne restent très absentes. Il faut noter des gains à l'emporte-pièce, partiels, mais constants, du côté du logement social. On pourrait suivre aussi le développement de l'économie sociale et solidaire et la prise d'importance de la question environnementale. La ligne de tension est aussi présente dans le développement de l'action communautaire autonome.

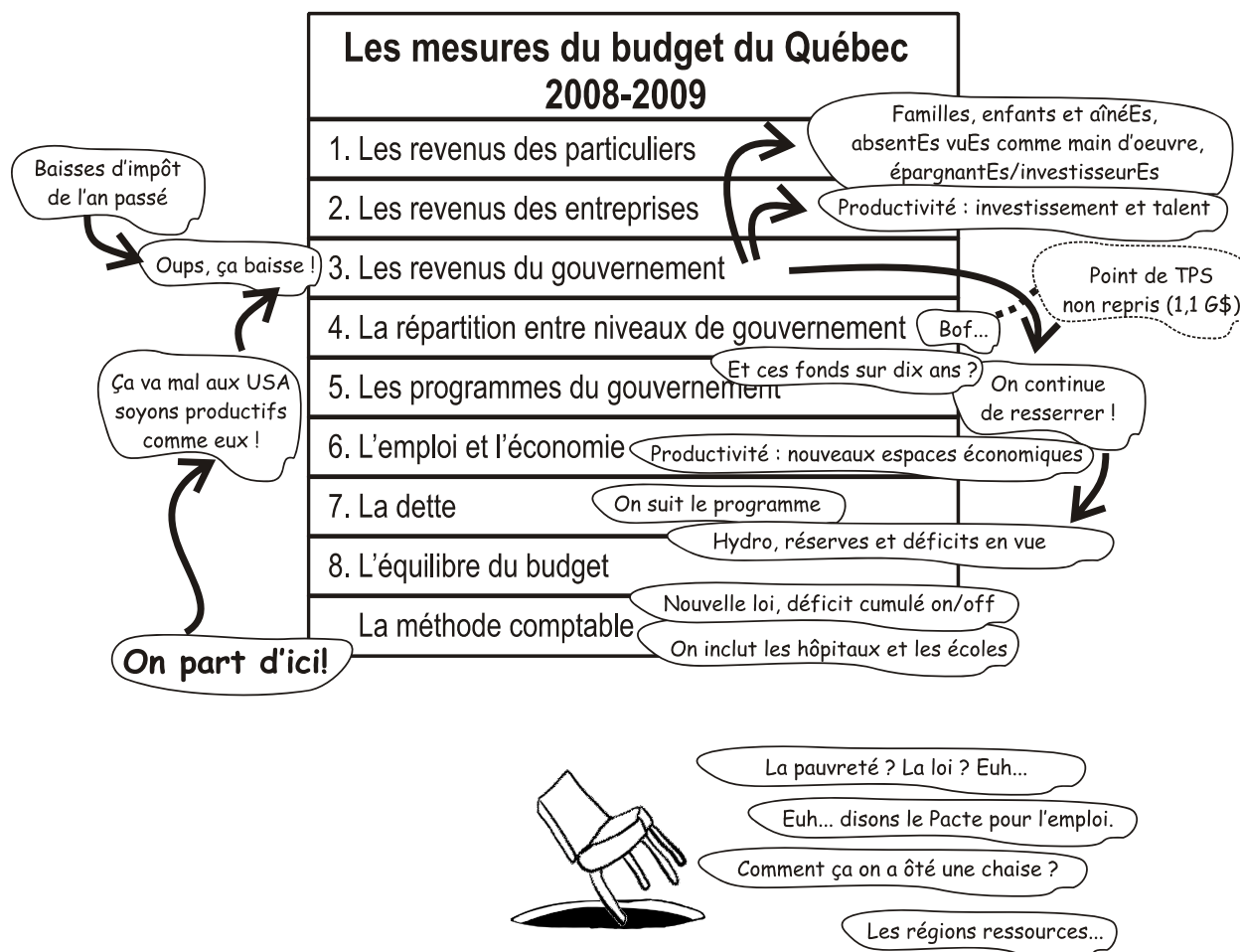
⁶ L'effet global doit se lire combiné aux prestations fiscales pour enfants du fédéral.

D. Le budget de cette année

En 2008-2009, dans la tournée des divers leviers interpellables dans un budget, on en serait aux actifs, aux transferts vers des groupes de travail. Avec les années, les budgets sont devenus... transpartisans et les inégalités augmentent en raison même des politiques. Les partenariats publics-privé seraient-ils en train de reconfigurer les cases ?

Une fois le décor posé et la dynamique budgétaire esquissée sur dix ans, on peut aborder le budget 2008-2009. Encore une fois, le résumé qui suit ne remplace pas la description détaillée des mesures. Pour cela, il faut référer au document d'analyse détaillée et en fréquenter les cases à mesure qu'elles sont évoquées.

Voyons simplement comment s'enchaînent les fils conducteurs.



Si on veut résumer le budget 2008-2009 dans ses huit cases, on commence par la note en bas des cases. C'est l'année de la réforme comptable.

- On intègre dans le périmètre comptable du gouvernement les réseaux de la santé et de l'éducation, ce qui modifie les chiffres consolidés des revenus et des dépenses, et, selon les interprétations données réaménage peu ou prou le solde et les références à la dette.
- On en profite pour faire des prévisions pour cinq ans.

De là, nous allons à la case 6. Économie et emploi.

- L'économie américaine va mal et elle est sur le bord de la récession, l'économie mondiale est à deux vitesses, les pays émergents, dont la Chine et l'Inde, croissant beaucoup plus vite que les pays industrialisés, le dollar canadien est à la parité avec le dollar américain. Il y a des pertes dans le secteur manufacturier, les emplois se

relocalisant dans des pays où les salaires sont plus bas, mais c'est compensé par de la création d'emplois dans des secteurs productifs. En fait le taux de chômage est très bas et il y a des besoins de main d'œuvre dans plusieurs secteurs. Par contre comme le dollar est fort, on en a plus pour son argent quand on achète à l'extérieur. C'est un bon temps pour acheter de l'équipement. L'économie québécoise va assez bien, mais une partie de la croissance en 2007 est attribuable au règlement, ponctuel de l'équité salariale. Compte tenu que les États-Unis sont un partenaire principal, on va y goûter. Il faut ajuster à la baisse les prévisions de croissance pour les deux prochaines années. Ce qui diminuera les revenus du gouvernement.

On passe à la case 3. Revenus du gouvernement.

- En fait les revenus autonomes du gouvernement vont même diminuer en 2008-2009 d'environ 380 M\$: il les a coupés lui-même de 2 G\$ en 2007-2008 ! Ces revenus retournés dans les poches des gens et des entreprises auront un impact ponctuel sur la consommation et les investissements, mais pas assez pour compenser en croissance le manque à gagner. En plus la ministre ne récupère pas le point de TPS abandonné par le fédéral à l'automne précédent. Avec la croissance moindre, tout ça va avoir un impact sur l'équilibre budgétaire parce que le gouvernement s'est coupé lui-même sa marge de manœuvre. Raison de plus pour limiter les dépenses et donner le signal que les marges de manœuvre sont réduites.⁷

On passe à la case 5. Programmes du gouvernement.

- Justement, le gouvernement actuel est très bon pour comprimer les dépenses. On est maintenant la meilleure province pour ça. Depuis 2003-2004, les dépenses de programme ont augmenté de 4,5 % en moyenne par année, comparativement à 6,5 % au fédéral et 6,8 % dans les autres provinces. On continue. Prévisions de croissance de 3,6 % en 2008-2009 et de 3 % pour l'année suivante. Le resserrement se poursuit en continuant de privilégier la Santé, de l'Éducation et de la Famille, avec une attention aussi aux Transports. Le programme d'infrastructures va son cours, avec son plan de 30 G\$ de 2007 à 2012, pour entretenir et rénover les bâtisses et les routes. Il y aura même une loi pour ça. Pendant ce temps on poursuit la «réduction de la taille de l'État», ce qui veut dire qu'on a réduit la fonction publique de 6 % depuis 2003-2004 (élimination de 4538 ETC ou Équivalents temps complet) et qu'on se rendra à 10 % à la fin 2009-2010, ce qui annonce 2892 nouvelles coupures d'effectifs.
- Il y a peu de nouveau dans la Santé, sinon que les médecins vont profiter de leurs augmentations salariales pendant que d'autres sont sous décret.
- On investit dans l'éducation supérieure, à partir de fonds fédéraux, pour améliorer le financement des universités et des cegeps, histoire d'améliorer la productivité par une main d'œuvre mieux formée.
- On en met dans la famille, pour de nouvelles places en garderie et pour un certain nombre de mesures auprès des aînés, notamment pour le maintien à domicile et la prévention de la violence à leur égard.
- Vu qu'il y a des besoins de main d'œuvre, on annonce une stratégie, le Pacte pour l'emploi, principalement financée avec l'argent du fédéral, pour mettre au boulot les personnes en bordure du marché du travail.

⁷ Signalons aussi des mesures de lutte contre l'évasion et l'évitement fiscal, de même que contre les planifications fiscales agressives dite PFA.

- ❑ Dans la même logique, on remet de l'argent à l'Immigration, malmenée dans les années précédentes, pour faciliter l'accès au marché du travail des immigrantEs et leur francisation.
- ❑ On investit un peu à l'Environnement du côté des énergies propres, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine naturel.
- ❑ Il faut aussi noter un fait nouveau, qui ouvre presque une sorte d'annexe à la case programmes du gouvernement et pose une question de démocratie⁸. Après le partenariat sur les saines habitudes de vie du budget précédent, on crée deux nouveaux partenariats avec la famille Chagnon, financés du côté gouvernemental à partir des revenus de la taxe sur les produits du tabac, un Fonds pour le développement des enfants de 0 à 5 ans vivant en milieu vulnérable (400 M\$ sur 10 ans, soit 25 M\$ de la Fondation Chagnon et 15 M\$ du gouvernement par année) et un Fonds pour l'amélioration et le développement des services auprès des aidantEs naturelLEs (200 M\$ sur 10 ans, soit 5 M\$ de Sojecci Il Ltée et 15 M\$ du gouvernement par année).
- ❑ Par ailleurs, du côté de la lutte contre la pauvreté, il n'y a rien pour répondre aux demandes du milieu ou aux exigences de la loi, sinon 132 M\$ pour la construction de 2000 logements sociaux dans le cadre du programme AccèsLogis, qui est maintenu. Dans le budget de dépenses, on annonce toutefois que comme le premier plan d'action de lutte contre la pauvreté arrive à échéance, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale coordonnera les travaux «visant à proposer un deuxième plan d'action un nouveau plan d'action», lequel pourrait conduire à des mesures permettant d'améliorer la situation des personnes et des familles. Ce ministère, en décroissance chronique depuis 2002-2003, ne croîtra que de 0,5 % en 2008-2009.
- ❑ *Notons des demandes des milieux citoyens qui ne trouvent pas réponse ou se trouvent détournées : développer des places pour les personnes âgées en perte d'autonomie en CHSLD pour qu'il y ait un choix dans les familles et selon les situations entre le maintien à domicile, qui repose beaucoup sur le soutien informel des femmes instituées aidantes naturelles, et la prise en charge en institution, des besoins plus élevés que financés en logement social et un appel à une stratégie d'investissement sur cinq ans.*

Il faut voir comment on complète ces dépenses de programme par des mesures fiscales qui ont de l'impact sur les revenus des particuliers et des entreprises.

Nous allons à la case 1. Revenus des particuliers.

- ❑ Le budget, qui se veut sans hausse d'impôt ou de taxe, a un impact total faible de 163 M\$ sur une pleine année. Toutes les mesures sont ciblées sur une catégorie ou l'autre de population. Il n'y a pratiquement pas d'effet sur la fiscalité de base des particuliers, sinon un 2 M\$ en 2008-2009 et 9 M\$ l'année suivante pour indexer la déduction fiscale pour les travailleurEs. Ceci fait que le budget, qui a de petits impacts

⁸ Les financements partagés conduiraient-il à extensionner la case 4, Répartitions entre les niveaux de gouvernement, à des formes de répartition hors du périmètre de l'administration publique, laquelle est redevable en démocratie électorale, vers des espaces non redevables où se gèrent des dépenses de programmes ? La réaction suivante va en ce sens : «La co-porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, s'est dite surprise du projet pour les enfants en difficulté en collaboration avec la Fondation Chagnon: «Est-ce qu'on a un gouvernement Charest ou Chagnon?», a-t-elle lancé. Elle a noté que ce n'est pas la première fois que l'État oriente ses priorités sur celles de cette fondation: «Le problème, c'est qu'on n'a pas élu la Fondation Chagnon.»» Antoine Robitaille, «Coup de pouce supplémentaire aux familles», *Le Devoir*, 14 mars 2008, p. A2

clientélistes sur les familles, les aînéEs et les personnes à l'aide sociale, n'a pas directement d'impact sur l'ensemble de la distribution des revenus.

- ❑ Pour les familles (23 M\$ sur une pleine année), le crédit d'impôt pour frais de garde est bonifié entre 47 000 \$ et 100 000 \$ de revenu familial pour les familles qui ont recours aux garderies privées. L'idée est de créer plus de parité entre les places à 7 \$ par jour présentement plus avantageuses au plan fiscal et les places en garderie privée. On améliore les crédits pour le traitement de l'infertilité et les frais d'adoption.
- ❑ Pour les aînés (92 M\$ sur une pleine année), les crédits d'impôt pour maintien à domicile et pour revenus de retraite sont légèrement améliorés, le crédit d'impôt en raison de l'âge est indexé et un nouveau crédit est offert aux aidantEs naturelLEs pour les frais de répit et d'aide de remplacement.
- ❑ Pour les personnes à l'aide sociale depuis plus de 36 mois sur les derniers 42 mois qui quittent l'aide sociale pour un emploi, un Supplément à la Prime au travail de 200 \$ par mois sur 12 mois maximum (18 M\$ sur une pleine année) est accordé. La Prime au travail est reconfigurée de façon plus avantageuse pour les prestataires de la solidarité sociale (contraintes sévères à l'emploi) qui prennent un emploi (3 M\$ sur une pleine année)
- ❑ Les personnes qui ont une possibilité d'épargne auront accès au CELI (Compte d'épargne libre d'impôt) créé dans le budget fédéral (20 M\$ sur une pleine année) et celles qui se voient offrir des actions de la PME de leur employeur auront un meilleur crédit d'impôt (6 M\$ pour une pleine année)
- ❑ *Par ailleurs les mesures qui appauvrissent les plus pauvres, comme la demi-indexation des prestations d'aide sociale, la perte de la déduction pour frais d'emploi à l'aide sociale, la coupure pour partage de logement à l'aide sociale quand on habite avec un parent non à l'aide sociale, ou la reprise par l'aide sociale et l'aide financière aux études d'une partie des pensions alimentaires reçues pour un enfant, ne sont pas corrigées, pas plus que le niveau trop bas des prestations ou les discriminations reliées au jugement sur l'aptitude au travail.*

Passons à la case 2. Revenus des entreprises.

- ❑ Les mesures ici sont plus importantes. Ce sont des allègements fiscaux d'une valeur de 460 M\$ sur une pleine année, donc presque un demi-milliard de dollars. En plus on élimine dès maintenant la taxe sur le capital pour les entreprises manufacturières plutôt que d'attendre le calendrier déjà établi pour l'élimination de cette taxe.
- ❑ Le fait saillant est la transformation de l'aide aux régions éloignées en crédits sur les masses salariales dans les secteurs de deuxième et troisième transformation en crédit d'impôt remboursable de 5 \$ à l'achat de matériel de fabrication et de transformation ouverte à toutes les entreprises avec bonification de 20 à 40 % dans les régions ressources (220 M\$ sur une pleine année).
- ❑ On crée un nouveau crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques (200 M\$ sur une pleine année) et améliore le crédit d'impôt à la R.-D. (11 M\$ sur une pleine année).
- ❑ On améliore des crédits d'impôts spécifiques à la Gaspésie, à certaines régions maritimes et à la vallée de l'aluminium (12 M\$).
- ❑ On instaure un crédit d'impôt à la francisation (4 M\$), bonifie un crédit pour stage en milieu de travail de personnes handicapées ou immigrantes (2 M\$) et améliore un crédit pour la production de spectacles (1,5 M\$).

Retournons brièvement à la case 6. Emploi et économie.

- ❑ La réponse du gouvernement aux contingences de la situation économique dans sa façon d'aborder l'emploi et l'économie est d'insister sur la productivité (récompenser l'investissement et le talent) et d'ouvrir de nouveaux espaces économiques : transition des forêts vers les mines, secteur des technologies de l'information, recherche et développement, Internet haute vitesse, industries culturelles, énergie propre.
- ❑ Outre ses mesures à l'investissement et son Pacte pour l'emploi, le gouvernement répond aux contingences de la situation économique en ouvrant sur le secteur minier⁹, notamment en créant le Fonds du patrimoine minier pour attirer des entreprises au Québec et l'Institut national des mines pour favoriser la formation professionnelle et notamment la conversion des travailleurs forestiers vers le travail minier.
- ❑ Il augmente un peu son investissement dans Placements Culture.
- ❑ Des crédits sont ajoutés pour les MRC économiquement éprouvées (50 M\$ sur cinq ans).
- ❑ On reconduit le Chantier de l'économie sociale et améliore son financement.

C'est tranquille pour la case 4. Répartition entre niveaux de gouvernement.

- ❑ On est maintenant après le règlement du déséquilibre fiscal et le point de TPS abandonné.
- ❑ Le niveau de transferts fédéraux est à l'avenant. Toutefois certaines baisses dans les transferts à la santé, à l'éducation et autres programmes sociaux sont à prévoir en raison de l'échéance de certaines fiducies relatives à ces transferts.
- ❑ *Notons que les municipalités, qui attendent les résultats des transferts des années précédentes, commencent à parler, en raison de leurs responsabilités accrues, d'élargir leur champ de taxation, limité à la taxation foncière.*

Ça va comme prévu pour la case 7. Paiement de la dette.

- ❑ La réforme comptable modifie les chiffres relatifs à la dette et conduit à parler de dette totale, dette brute et dette représentant les déficits cumulés et à prendre conscience que les concepts de référence varient selon les provinces.
- ❑ La meilleure valeur du dollar canadien a permis des économies de 241 M\$ au service de la dette en 2007-2008.
- ❑ En mars 2007, la dette totale (qui sert à la loi sur le déficit zéro) était de 122,6 G\$ et la dette brute de 141,6 G\$ avec celle du réseau de la santé et de l'éducation. La dette représentant les déficits cumulés était de 97,1 M\$. En 2010, ces diversifs façon d'aborder la dette devraient se situer respectivement à 128,9 G\$, 151,7 G\$ et 94,9 G\$, en baisse donc pour la partie représentant les déficits cumulés.
- ❑ Les paiements au Fonds des générations se font comme prévu : 603 M\$ en 2007-2008 dont 200 M\$ à même la réserve, 742 M\$ prévus pour 2008-2009 et 816 M\$ pour 2009-2010, pour un total cumulé de 2,7 G\$ en mars 2010. Ceci dit, le suivi de la capacité financière est ombragé par les versements à ce Fonds et par les obligations nouvelles ainsi créées.

⁹ Ce passage du discours du budget l'explique probablement : «... notre gouvernement est fier de constater que l'enquête sur les sociétés minières publiée il y a deux semaines par l'Institut Fraser conclut que le Québec est le meilleur endroit au monde pour investir». Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008

Ici, à la frontière entre les cases 3. Revenus du gouvernement, 7. Paiement de la dette et 8. Équilibre du budget, il faut parler d'Hydro Québec.

- ❑ Le gouvernement avait l'habitude de percevoir en revenus 50 % des bénéfices d'Hydro Québec. Il augmente cette part à 75 %, ce qui lui donnera 640 M\$ de plus en 2007-2008 et 600 M\$ par année ensuite. Il évite ainsi d'emprunter et donc de s'endetter d'autant, à charge pour Hydro Québec de le faire ou d'augmenter autrement ses sources de revenu. Ce qui joue aussi sur l'équilibre du budget.

On passe à la case 8. Équilibre du budget.

- ❑ Tout ça mis ensemble produit un déficit de 1,370 G\$ pour 2008-2009 et 0,447 G\$ en 2009-2010, qui est comblé en reprenant les sommes mises en réserve dans les années précédentes (1,817 G\$). Une provision de 200 M\$ pour éventualités est ajoutée pour 2008-2009. Une nouvelle loi viendra officialiser de nouveaux procédés de recours à des réserves.
- ❑ La situation exacte est d'autant plus difficile à suivre que la réforme de la comptabilité a conduit à remettre à zéro pour 2005-2006 un déficit cumulé de 5,3 G\$ estimé par le Vérificateur général. En plus, un avis de celui-ci au 13 juin 2008, indique que selon les données au 31 mars 2007, un autre demi-milliard de dollars de déficit se serait accumulé depuis.
- ❑ Ce qu'il faut en comprendre : le Québec s'est privé au cours des dernières années de ses marges de manoeuvre. Ça ne paraîtra pas tout de suite à cause des réserves. Quelqu'un pourra toujours dire qu'il n'y a pas d'argent et s'en servir pour jouer sur une autre des cases d'un prochain budget.

Les paris sont ouverts pour la case à l'honneur en 2009-2010.

Avant de parier, il faut maintenant chercher à comprendre le message.

E. Le discours derrière et devant les chiffres : dix clés



Extrait du dépliant *Budget 2008-2009 en un coup d'œil*.

Que vient faire le budget 2008-2009 dans l'évolution des finances publiques du Québec ? La question doit être posée à chaque année. Maintenant que les mesures budgétaires sont placées chacune dans leur case, il faut aller voir le «discours» dans le *Discours du budget* ¹⁰. Et apprécier comment ce discours et ses mesures a été reçu par les divers interlocuteurEs de la société et par la presse.

Voici une dizaine de clés qui se dégagent d'une telle lecture à la lumière de l'enjeu de «tendre vers un Québec sans pauvreté». Le point de vue se fait nécessairement ici plus éditorial. La première clé, toute croche, fournit l'argument vitrine... et un bon cas pour le cours de logique de la classe de philo !

1. Les voisins du Sud vont mal. Or ils sont plus productifs que nous. Donc, augmentons notre productivité pour mieux vivre comme eux !!!
2. Une société de gagnantEs, de parentEs et de d'absentEs convoquéEs comme main d'œuvre
3. Le budget de l'année d'après et de l'année d'avant pour cinq ans
4. Gouverner avec les amiEs et rester au pouvoir
5. Sans les pauvres et la loi pour un Québec sans pauvreté
6. Les régions désemparées
7. Ok, pas ok, karaoke
8. Grand-mère ou pdg ? De la «bonne société» du Qc vs le R.O.C.
9. Les messages bien habillés qui rendent fouEs hors des cases
10. Mieux vivre : PIB ou PID ? Et main d'œuvre de quoi ?

¹⁰ Voir notamment la section 1. Les mots avant les chiffres de l'analyse détaillée et son encart «Le budget dans ses propres mots».

Le premier point oriente le reste. Il sera donc plus développé. Le «discours» sur le budget met en place, par une série d'énoncés illogiques à regarder de plus près, une sorte de doctrine dont le gouvernement est en train d'installer les concepts. Elle pourrait avoir des conséquences importantes ensuite sur la conduite des affaires publiques.

1. Les voisins du Sud vont mal. Or ils sont plus productifs que nous. Donc, augmentons notre productivité pour mieux vivre comme eux !

Le Québec avance. Mais nos voisins avancent aussi et plus rapidement. Nous devons accélérer la cadence.
Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2007-2008*, 24 mai 2007.

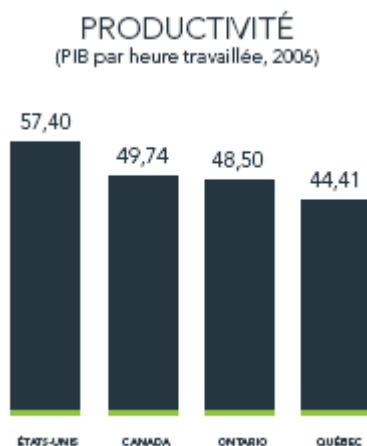
Dans la mise en scène de cette année, on passe des vœux de «rigueur» et de «transparence» à des valeurs de «prudence et discipline» dans un mouvement «vers un nouvel espace économique». Alors quel est cet espace ? Il y aurait des «opportunités à saisir». Alors quelles sont ces opportunités ?

La conjoncture économique est plus à l'avant-plan que d'habitude. Les États-Unis traversent une «période de difficultés». L'enjeu est de piloter dans ces eaux troubles pour poursuivre une visée de croissance économique pour le Québec malgré une «marge de manœuvre réduite». Ce qui conduit à un choix de gestes «structurants» pour propulser «le Québec au rang des économies les plus prospères».

Monsieur le Président, Winston Churchill disait ceci : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité; un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. » Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

La ministre aurait-elle compris la chance pour le Québec de devenir riche de tout son monde en appliquant la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* et en proposant un plan de cinq ans pour rejoindre en 2013 les rangs des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres, comme l'impose la loi à son article 4 ? Allons-y voir.

La clé serait dans «**améliorer notre productivité**», comme dans «**combler notre retard de productivité**». Ceci pour mieux «soigner», «éduquer», «soutenir les plus démunis» et «pour avoir de meilleurs salaires et de meilleurs revenus».



Extrait du dépliant *Budget 2008-2009 en un coup d'œil*.

Bon qu'est-ce que la productivité ? Un petit graphique explique tout. La productivité, c'est le PIB par heure travaillée. En 2006, elle était de 57,40 \$ aux États-Unis et seulement de... 44,41 \$ au Québec, le Canada et l'Ontario faisant un peu mieux qu'au Québec. Bon. Est-ce à dire que, parce qu'on est plus productif aux États-Unis, on y soigne mieux ? Non. Qu'on y éduque mieux ? Non. Qu'on y soutient mieux les démunis ?

Certainement pas. Est-ce qu'on y a de meilleurs salaires et de meilleurs revenus ? Ah, oui ! Euh... pas pour tout le monde, seulement pour la fraction plus riche de la population. Serait-ce le véritable but poursuivi sous le couvert de beaucoup de mots et de beaucoup de chiffres ?

Donnons quand même la chance à la coureuse.

1, 2, 3, 4, 5 ! Voici le panier de mesures prévu pour devenir plus productifs... comme les États-Unis.

«Premièrement, il faut moderniser nos entreprises. Nous allons stimuler les investissements.

Deuxièmement, il faut développer notre plus grande richesse : le talent des Québécois. Nous allons investir dans l'éducation et la formation.

Troisièmement, le développement économique n'a de sens que s'il est porteur de progrès social. Nous appuyons les familles, les enfants et les aînés.

Quatrièmement, il faut protéger notre environnement dans une perspective de développement économique durable. Nous développerons les technologies propres.

Cinquièmement, le respect de l'équité intergénérationnelle est pour notre gouvernement un principe important. Nous accélérons la lutte contre l'endettement.

Nous avons là un budget rassembleur qui porte notre ambition d'une société plus prospère où tous les citoyens, quels que soient leur origine et leur âge, pourront contribuer à notre succès commun.»

Monique Jérôme-Forget. , *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

1. Récompenser l'investissement en éliminant la taxe sur le capital et en donnant un crédit d'impôt à l'investissement de matériel de fabrication et de transformation, c'est aussi diminuer la solidarité fiscale des entreprises. C'est donner un avantage de plus à des entreprises pour acheter et importer de l'équipement pendant que le dollar canadien est fort et qu'elles sont donc déjà avantagées sur ce point. Si la taxe sur le capital n'est pas un bon moyen de contribution fiscale comme plusieurs le soulignent depuis de nombreuses années, on aurait pu la remplacer par un moyen plus adéquat et maintenir le niveau de contribution. Par ailleurs, remplacer une aide aux salaires en région éloignée par une aide à l'achat d'équipement neuf n'est sûrement pas la voie pour ajouter de la rémunération au bas de l'échelle et dans les territoires les plus mal pris.

La libéralisation et la mondialisation des échanges ont transformé les modes de production. Elles ont entraîné une intégration économique internationale, en particulier une délocalisation d'une partie de la production des pays développés vers les pays en développement. Cette nouvelle façon de produire a d'ailleurs contribué à la forte croissance du commerce international au cours des dernières décennies, ce qui a profité autant aux économies les plus développées qu'aux économies en émergence. [...]

Le maintien de la production manufacturière, dans un contexte de pertes d'emplois, reflète des gains importants de productivité réalisés par les entreprises manufacturières au cours des 30 dernières années. [...]

Les entreprises québécoises, plus particulièrement les entreprises manufacturières exportatrices, demeurent toutefois confrontées à un contexte international de plus en plus exigeant et devront continuer à innover et à réduire leurs coûts si elles veulent demeurer compétitives.

Le gouvernement a un rôle essentiel à jouer afin de mettre en place un environnement propice au développement économique et à la réallocation des ressources. Afin d'appuyer l'économie dans sa recherche de compétitivité, le gouvernement facilite la transition des travailleurs d'une industrie à l'autre et encourage la productivité de tous les secteurs de l'économie.

Plan budgétaire, *Budget 2008-2009*, 13 mars 2009.

On ne réduira pas les inégalités ici. Les «plus démunis» n'auront pas ainsi «de meilleurs salaires et de meilleurs revenus».

2. Développer le savoir et les compétences pour la meilleure occupation des 700 000 emplois qui seraient à combler d'ici 2011, en tenant compte que certains secteurs et régions sont déjà en pénurie est en principe une idée intéressante. On en met un peu (25 M\$ par année, sur cinq ans, aux universités et 30 M\$ à la formation professionnelle). Il y aura un Pacte pour l'emploi, dont les détails sont venus après le budget. Après des coupures fortement dénoncées, on remet du budget dans l'immigration et récompensera les entreprises qui facilitent la francisation. On améliorera les possibilités de retraite progressive. Par contre, les sommes investies pour les personnes peu qualifiées sont infimes et ne sont pas à la hauteur des financements évacués au tournant des années 2000 au moment où les services fédéraux et québécois ont été intégrés dans Emploi Québec.

On ne réduira pas les inégalités ici non plus. La preuve est loin d'être donnée que les «plus démunis» auront ainsi «de meilleurs salaires et de meilleurs revenus».

3. Pour appuyer les familles et le mieux-être, on créera 20 000 places de plus en service de garde sur cinq ans. Bien. On augmentera le crédit d'impôt pour frais de garde pour bonifier le financement aux garderies privées. Ah bon. Pendant dix ans, le gouvernement mettra 15 M\$ par année et la Fondation Chagnon 25 M\$ dans un fond de développement des tout-petits. Curieusement en ces temps de «marge de manœuvre réduite», c'est ce que coûterait la fin de la perception des pensions alimentaires reçues par les familles monoparentales à l'aide sociale et à l'aide financière aux études. Pendant 10 ans, le gouvernement mettra aussi 15 M\$ par année et une autre société liée à la famille Chagnon 5 M\$, dans un fonds pour développer des services aux aidantEs naturelLEs. Et il augmentera le crédit d'impôt pour les aidantEs naturelLEs, ce qui est bien beau. Mais pourquoi persiste-t-il à couper de 100 \$ par mois (551 \$ - 100 \$ = 441 \$!) la prestation de personnes à l'aide sociale qui habitent chez un parent non à l'aide sociale alors que plusieurs sont des adultes matures prenant soin d'un parent âgé ? On donnera des crédits d'impôt supplémentaire aux personnes âgées, mais pourquoi n'améliore-t-on pas l'accès aux médicaments prescrits de celles qui trop pauvres pour y avoir accès ?

Autrement dit, dans cette orientation, on aura «une attention particulière» aux enfants de moins de 5 ans et aux aînéEs. Mais pour les humainEs qui sont entre les deux qu'a-t-on prévu ? Ces personnes ne sont-elles qu'une main d'œuvre devant servir à augmenter la productivité... comme aux Etats-Unis, i.e. au bénéfice d'une fraction plus riche et au contrôle de l'escalier ?

Par contre tous les QuébécoisES... qui peuvent se permettre d'épargner, auront accès au nouveau Compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI) pour y mettre jusqu'à 5 000 \$ par année, dont les intérêts ne seront pas imposables, ce qui profitera surtout aux plus riches... mais sera complètement inaccessible aux personnes les plus pauvres.

Pas de réduction des inégalités évidente ici, ni «de meilleurs salaires et de meilleurs revenus» pour les «plus démunis».

Le quatrièmement nous sauvera-t-il ?

4. On poursuit un virage «développement durable» en rappelant qu'il y a maintenant un nouveau droit «de vivre dans un environnement sain»¹¹. On ajoute certaines mesures à ce qui se fait déjà, où le Québec, cité pour son plan de lutte contre les changements climatiques «comme un des meilleurs en Amérique du Nord», parmi les premiers à imposer une redevance sur les hydrocarbures, s'avère un leader mondial du côté des énergies renouvelables. On investit un peu (12 M\$ sur quatre ans) dans le développement des

¹¹ [Charte des droits et libertés de la personne](#), L.R.Q. c. C-12, art. 46.1.

technologies propres, dans le développement et la mise en valeur du patrimoine naturel collectif (106 M\$ sur cinq ans) et dans un Bureau québécois des connaissances de l'eau (15 M\$ sur 5 ans). On apprend aussi que chaque ministère et organisme devra intégrer les notions de développement durable dans sa politique d'achat... mais on n'entend pas parler d'une politique qui exigerait que les ressources humaines, elles, soient payées à un salaire suffisamment décent pour ne pas tomber dans la pauvreté ou le déficit humain. Le droit de vivre dans un environnement sain ne semble pas comprendre un revenu qui permet de ne pas emprunter dans son espérance de vie en bonne santé.

Si «le développement durable est désormais une manière de vivre, de grandir et de réussir», comme l'affirme la ministre des Finances, cela ne s'applique pas cette année aux plus pauvres, qui restent aux prises avec la pollution des préjugés et des idées reçues associables au fait qu'on a continué de dégrader leur pouvoir d'achat.

Pas d'impact sur la réduction des inégalités.

Il nous reste le cinquièmement.

5. Relever le défi des finances publiques ne consistera de toute évidence pas à récupérer les milliards perdus en baisses d'impôt depuis le début des années 2000. On perd le compte, mais ça dépasse les 10 G\$ récurrents qui ont été retournés aux particuliers avec un impact maximum sur les meilleurs revenus. Le «défi», c'est le «contrôle serré» de dépenses qui croissent de «4,5 % au Québec depuis 2003, comparativement à 6,8 % en moyenne dans les provinces canadiennes». Non content, d'être le champion du serrage de la ceinture collective, le gouvernement en remet. En 2008-2009, la croissance des dépenses se limitera à 4,2 % et en 2009-2010, à 3 %. La meilleure croissance ira à la santé (1,3 G\$, soit 5,5 %), à l'éducation (612 M\$, soit 4,6 %) et à la famille et aux aînés (101 M\$, soit 5,5 %).

Ce n'est pas ici qu'on réduira les écarts entre plus riches et plus pauvres et qu'on améliorera les revenus des «plus démunis».

"Très peu d'espace demeure pour l'amélioration des services alors qu'une part importante est consentie aux augmentations salariales des médecins. Les travailleurs de la santé, eux, sont toujours sous l'effet d'un décret", rappelle la présidente de la CSN. [...] "80 millions par année pour accélérer le développement des services à domicile, c'est très peu. On ne retrouve aucune volonté du gouvernement d'agir de façon urgente pour développer des places en CHSLD alors que 5800 personnes sont actuellement sur une liste d'attente." Communiqué de la CSN, 13 mars 2008.

Également, la FMOQ salue l'investissement de 170 millions pour des mesures qui amélioreront les services aux citoyens plus vulnérables de notre société, soit les personnes âgées en perte d'autonomie, handicapées, atteintes d'un cancer, d'un problème de santé mentale, etc. [...] Une partie de l'augmentation du budget de la santé sera consacrée à la mise en oeuvre de l'entente conclue l'automne dernier entre le gouvernement et les médecins omnipraticiens. Cette entente permet le redressement progressif de la rémunération des médecins omnipraticiens pour la rapprocher de celle de leurs collègues canadiens. [...] En situation de pénurie, la perte de nos médecins, ne serait-ce que quelques-uns, au bénéfice des autres provinces est catastrophique. [...]", conclut le Dr Godin. Communiqué de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, 13 mars 2008.

Les plus pauvres seront plus malades par manque de revenu, mais on en mettra plus dans la santé. Cela fait même du sens dans la logique productiviste : il faut générer des clients pour générer de la demande pour les services médicaux, les produits pharmaceutiques et de haute technologie, pour encombrer les urgences, peupler les files d'attente et passer davantage au privé... comme aux États-Unis, où on est si productif et où on soigne si bien les gens... riches !

Un courant écouté du côté de la santé publique affirme que la meilleure manière d'investir en santé serait d'investir dans l'amélioration du revenu des plus pauvres. Le ministre de la Santé ne semble pas au

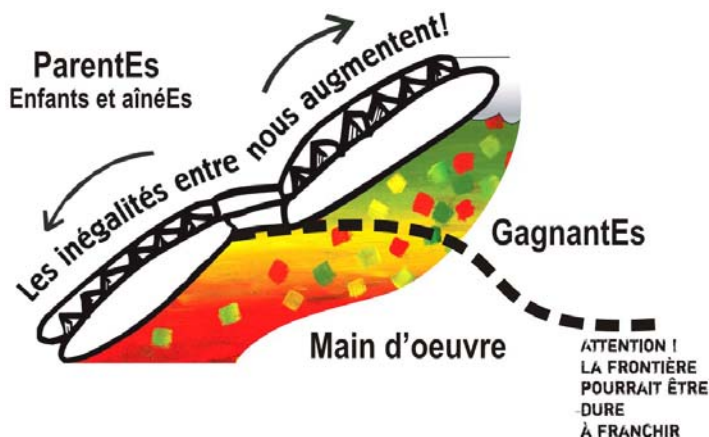
courant, la ministre des Finances n'en reviendrait pas et le Conseil des ministres ne doit pas savoir qu'une loi l'engage à améliorer les revenus et conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté.

Conclusion : le budget 2008-2009 nous rapproche effectivement d'une vision nord-américaine qui est surtout intéressée à améliorer les salaires et les revenus des particuliers et des sociétés qui ont déjà de meilleurs salaires et de meilleurs revenus. C'est à cela que servira la productivité accrue si on ne change pas de modèle. Pour les autres, quelques bons mots et quelques demi-mesures devraient faire l'affaire.

C'est comme l'histoire des parapluies. Sous l'orage une personne ayant deux parapluies répond à une personne sans parapluie qui vérifiait si elle pourrait en avoir un : «Non, je ne peux pas, les parapluies, c'est pour les personnes sèches !»

Quant aux nouveaux espaces économiques, en ratissant les documents, on trouve : les besoins des économies émergentes comme la Chine, l'Inde et d'autres, le nord du Québec, l'agro-alimentaire, la culture, l'éco-responsabilité, les technologies de l'information. Le raisonnement est probablement juste du point de vue du cadre économique ambiant. Que fait-on toutefois de tout ce qui est hors de ce cadre tout en étant de l'ordre des indispensables de la vie en société ?

2. Une société de gagnantEs, de parentEs et d'absentEs, convoquéEs comme main d'œuvre



Au total, c'est plus de 5 milliards de dollars que le gouvernement investit chaque année pour soutenir les familles. Ce n'est pas étonnant que le Québec soit considéré comme le « paradis des familles ». Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Une curieuse vision de la société se dégage de l'analyse de ce budget champion de la «productivité».

On pourrait en déduire en somme que la société a trois composantes : les gagnantEs, les parentEs et les absentEs, convoquéEs comme main d'œuvre.

Le discours est engageant pour les personnes qui font avancer la vision de la société et de l'économie présentée dans le budget. On revient beaucoup à une approche qui prévalait dans les années 1990 à l'effet que n'existent vraiment pour la fiscalité que les personnes qui paient de l'impôt et font «rouler» l'économie, qui méritent les égards et sont à récompenser. La partie honorable des mesures est pour elles. Au jeu de la chaise musicale, ce seraient les gagnantEs des divers tours.

L'autre composante, qui comporte un enjeu pour le maintien au pouvoir en temps de gouvernement minoritaire, ce sont les mesures qui visent les individuEs en tant que membre d'un réseau familial : les enfants, les aînéEs, et les parentEs de ces personnes, qui en ont la responsabilité et leur offrent du soutien. Au jeu de la chaise musicale, ce serait un peu comme si ces personnes étaient dispensées du jeu

et devaient donc être assurée d'une forme de place et de protection, en service de garde, en maintien à domicile, avec des formes de répit possibles pour les personnes qui ont avec elles des liens d'aide «naturelle» et de responsabilité. On débouche ici sur la valeur famille portée par l'électorat québécois, que les partis d'opposition se sont chargés d'ailleurs de rappeler au gouvernement.

La cohorte absente, c'est celle qui pourrait jouer à la chaise musicale et qui ne joue pas ou ne joue plus. Cette cohorte n'est pas approchée pas en tant que contribuable dans le budget, mais en tant que main d'œuvre potentielle. Pauvre ou pas pauvre, elle est appelée à la frontière de la considération, à remplir les emplois sur la touche.

D'ici 2011, le Québec devra combler 700 000 emplois. Dans toutes les régions, on voit des affiches sur lesquelles on lit : « Nous embauchons. » Nous manquons d'ingénieurs, d'infirmières et aussi de soudeurs, d'électriciens et de techniciens. [...] Pourtant, alors que se pointent ces pénuries de travailleurs, environ 500 000 personnes au Québec sont au chômage ou prestataires de l'aide sociale mais aptes au travail. Le Québec a besoin de tous ses talents. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

C'est ici qu'intervient le Pacte pour l'emploi, qui ne donne pas de vraies preuves de voies de requalification, mais qui interpelle ces absentEs pris en défaut de réponse aux besoins en main d'œuvre. Qui sont ces personnes convoquées ? Les prestataires de l'aide sociale, dont on veut diminuer le nombre, les immigrantEs, les retraitéEs, les travailleurEs de la forêt. Où sont les ressources qui en feront des ingénieurEs, des infirmières, des soudeurEs, des électricienNEs et des techniciens ?

Le Pacte pour l'emploi permettra au Québec de se doter d'une main-d'œuvre mieux formée afin : de répondre aux défis que posent la mondialisation et le vieillissement de la population et ainsi combler les besoins croissants des entreprises; de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en faisant en sorte que le travail soit un choix valorisé et payant, en particulier pour les personnes immigrantes, les personnes handicapées, les personnes âgées de plus de 55 ans, les personnes à l'écart du marché du travail et les jeunes. Plan budgétaire, *Budget 2008-2008*, 13 mars 2008.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous avons besoin d'une immigration qualifiée. Et la concurrence sera vive entre les pays d'accueil pour attirer une main-d'œuvre qualifiée. L'immigration est une responsabilité qui doit être partagée entre la société d'accueil et le nouvel arrivant. Pour la société d'accueil, c'est le devoir de faciliter l'intégration. Pour celui qui arrive, c'est de faire l'effort de s'intégrer. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Examinons les choix relatifs à l'aide sociale où la proportion de personnes n'ayant pas un secondaire V est élevée. Où est la formation qualifiante ?

À l'aide sociale, l'aide nouvelle tourne autour de la Prime au travail, qu'on améliore ou qu'on supplémente, au risque d'effets pervers. L'impact financier est minime (3 M\$ sur une pleine année), mais pas le message : on reconnaît qu'il vous est difficile de travailler, mais on va vous reconduire au seuil de la sortie de l'aide sociale.

- Les prestataires de la Solidarité sociale, le nouveau programme pour l'aide de dernier recours des personnes jugées avec contraintes sévères à l'emploi se voient octroyer une meilleure prime au travail, mieux intégrée à la fiscalité. Si ces personnes occupent des emplois, après leurs 1200 \$ de gains de travail exclus (c'est 2400 \$ sans les contraintes sévères), la Prime viendra soutenir le revenu avec un maximum (passé de 381 \$ à 1003 \$) au seuil revenu de travail équivalent au seuil de sortie de l'aide sociale pour se réduire ensuite jusqu'au moment de contribuer à l'impôt. Le message est ambigu : il a souvent fallu des années à ces personnes pour voir reconnaître la contrainte qui leur complique le fait de travailler et on vient leur proposer un meilleur revenu précaire juste au-dessus, mais en dehors de la protection de l'aide sociale.
- L'autre aide (18 M\$ sur une pleine année) s'adresse aux prestataires jugés aptes au travail, mais recevant de l'aide de dernier recours depuis 3 ans sur les derniers trois ans et demi. Il s'agit cette fois pratiquement d'une subvention, alléchante à 2400 \$ sur

un an quand les prestations de base sont autour de 6500 \$ par année, pour quitter l'aide sociale. Son impact maximal combiné à la Prime au travail est à 10 000 \$ de revenus de travail et ça ne durera... qu'un an. On en parle comme de l'équivalent d'un 3 \$ l'heure de plus dans un milieu de travail où les collègues n'auront pas cette aide. C'est stigmatisant en partant et ne garantit en aucune façon la stabilité en emploi. Par ailleurs, si on conserve le même emploi, c'est l'appauvrissement garanti un an plus tard, sans soutien, cette fois, pour la transition vers de meilleures conditions.

Ce sont ce qu'on pourrait appeler deux pauvres mesures pour des gens pauvres... dont on ne relève pas le niveau de vie de base, déjà détérioré pour les personnes jugées sans contraintes à l'emploi du fait qu'on n'indexe leurs prestations annuellement que de la moitié de la hausse du coût de la vie.

En même temps ce sont des subventions indirectes aux entreprises, non incitées et même désincitées à améliorer les conditions de travail. Dans un moment où le rapport de force pourrait être favorable aux travailleurEs, on subventionne temporairement une main d'œuvre à bon marché qui est conduite ainsi à accepter des emplois qu'elle pourrait ne pas accepter autrement. La plus grande efficacité de ces deux mesures : faire baisser le taux de prestataires de l'aide sociale, à croire que c'est là l'objectif. Donc rendre des personnes absentes du portrait des protections sociales sans se préoccuper de la qualité de leurs conditions de vie et de travail.

Nicole Jetté, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), en déduit que les sommes annoncées hier ne corrigeront pas le problème. «Le gouvernement lui-même reconnaît qu'une faible portion des assistés sociaux qui sont sans contrainte à l'emploi ont tout ce qu'il faut pour réintégrer le marché du travail. Les autres, la très grande majorité, ont besoin d'aide et de ressources pour revenir sur le marché. C'est à ce niveau qu'il faut agir, en offrant un meilleur soutien.» Éric Desrosiers, «Un milliard pour un nouveau «Pacte de l'emploi», Le Devoir, 14 mars 2008, p. A4.

Le passé étant garant de l'avenir pour ce genre de mesure, on peut penser que la frontière sera difficile à traverser vers la zone gagnantEs où on cesse d'être une force de travail ou un chiffre dans les statistiques pour devenir une personne considérée.

"La pénurie de main-d'œuvre qualifiée étant un enjeu important chez les PME, nous soulignons l'intérêt de la mise en œuvre du Pacte pour l'emploi, qui permettra de réorienter vers le marché du travail les chômeurs, les personnes sur l'aide sociale et les nouveaux arrivants." a fait valoir monsieur Prévost. Communiqué de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), 13 mars 2008.

Ce sera sans doute le cas aussi pour les personnes immigrantes. Par ailleurs, pour les retraitéEs déjà en territoire gagnant, les mesures, encore à annoncer, devant faciliter la retraite progressive risquent de s'avérer plus avantageuses¹².

3. Le budget de l'année d'après et de l'année d'avant pour cinq ans

C'est une autre forme d'absence qui a plutôt été soulignée dans les commentaires sur ce budget, en général bien reçu : la marge de manœuvre disparue avec les baisses d'impôt de l'année précédente. L'opération de communication a fonctionné. Le Premier ministre a prévenu que le budget ne serait pas flamboyant. En l'absence des milliards, il ne l'a pas été. Et puis qui insistera sur des milliards disparus du périmètre comptable quand la technique d'une annonce suppose plutôt de commenter les mesures qu'on y trouve ? C'est tout l'art des baisses d'impôts : la perte de contrôle est difficile à récupérer ensuite. Bien que

¹² La suite des événements donne raison à cette déduction. Dans une publicité de la Régie des rentes parue dans *Le Soleil* du 18 juin 2008, le ministre Sam Hamad fait savoir : «Vous participez à un régime complémentaire de retraite de votre employeur; et vous avez 55 ans ou plus. Après entente avec votre employeur, vous pourriez travailler à temps partiel ou à temps plein, recevoir jusqu'à 60 % de vos prestations de retraite et continuer d'accumuler des années de service dans votre régime de retraite. Ainsi, votre rente pourrait être bonifiée.»

les deux postures seraient possibles, il est plus facile de diminuer les dépenses que de réaugmenter les impôts. Au jeu de la chaise musicale, on ne remet pas une chaise ôtée, on en enlève une autre.

C'est ainsi que, sans les dollars, la valeur ajoutée de ce «budget de l'année d'après» se trouve en bonne partie dans les mots. Dans l'entre-deux avant une période d'incertitude économique, ces mots donnent le go pour une nouvelle étape dans la conformation aux attentes des milieux de l'économie : pour la «productivité» et l'«ouverture de nouveaux espaces économiques», mais dans la «prudence» par rapport aux dépenses. C'est sur cette lancée, qu'on généralise une approche sur cinq ans qui permet aussi de multiplier des chiffres d'annonce plutôt petits et de gonfler un peu artificiellement des montants.

Bien sûr, nul ne pouvait prévoir le ralentissement économique, mais il faut bien comprendre qu'il réduit les revenus autonomes anticipés et donc les dépenses de l'État pouvant être réalisées, tout en maintenant le respect du déficit zéro. Dans ce contexte, il faut lever notre chapeau à l'initiative de présenter des projections quinquennales jusqu'en 2012, d'autant qu'elles révèlent que lors des quatre prochaines années, les dépenses excéderont les revenus. Or, avant même que le ralentissement économique pointe à l'horizon, nous savions déjà l'an dernier que c'était uniquement grâce à l'utilisation d'une réserve budgétaire non récurrente de 1300 millions \$ provenant essentiellement d'un bénéfice exceptionnel d'Hydro-Québec que nous équilibrerions le budget de l'an prochain. [...] Avec les pressions à la hausse sur les dépenses de santé et l'engagement d'injecter de l'argent en éducation, le plus grand défi de la ministre sera de respecter son plan visant à limiter la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes (incluant la santé et l'éducation) autour de 3 pour cent pour les années 2009 à 2012. Luc Godbout, *La Tribune*, 15 mars 2008, p. 19.

Conjoncture oblige, c'est un budget pour jours de disette qu'a présenté Mme Jérôme-Forget. À preuve, tous les artifices qu'il contient, les mesures étalées sur cinq ans. Il aurait pu s'intituler "Dans cinq ans". [...] Ce cousin rappelle aussi que les baisses d'impôts d'un milliard de dollars annoncées l'an dernier étaient trop importantes; inconséquentes même. Mais voilà. Il est trop tard. Elles ont été consenties. Les Québécois en profitent. Du moins s'en servent-ils pour compenser les hausses de tarifs de toutes sortes. Espérons qu'elles compenseront aussi celles à venir. [...] Malgré une conjoncture délicate, ce budget imprime tout de même une heureuse direction. Il cherche résolument à améliorer la productivité des entreprises québécoises. Enfin! S'il y a un élément à retenir, c'est celui-là. Jean-Marc Salvé, Enfin la productivité !, *Le Soleil*, 14 mars 2008, p. 24.

Malgré la mise de côté d'un en-cas de 200 millions, les finances publiques du Québec ont encore des allures de château de cartes. Pour les deux prochaines années, l'équilibre budgétaire est assuré grâce au recours à une réserve budgétaire accumulée depuis 2006-2007. Le critique de l'ADQ en matière de finances, Gilles Taillon, a raison de souligner le caractère "jovialiste" des prévisions de dépenses pour la prochaine année financière, 2009-2010. À 3%, la croissance des dépenses de programmes serait la plus faible depuis 10 ans. La "prudence" dont s'enorgueillit Mme Jérôme-Forget semble s'arrêter cette année-là. André Pratte, «Les doigts croisés», *La Presse*, 14 mars 2008, p. A22.

En n'allant pas chercher plus de revenus alors qu'il en a la possibilité, le gouvernement s'ampute lui-même de la capacité à remplir ses responsabilités dans le futur. "C'est la pérennité des programmes sociaux qui est en jeu et l'avenir du modèle québécois qui est menacé," affirme M. Lortille Bruehl. Communiqué de Force jeunesse, 14 mars 2008.

4. Gouverner avec les amiEs et rester au pouvoir

Une autre façon de lire le budget est de considérer à qui on réfère et s'allie. Quel est le périmètre d'alliances du gouvernement pour ce budget ? Un fait en apparence anodin est à remarquer. Alors qu'à l'arrivée de Jean Charest au pouvoir en 2003, on s'est enorgueilli de produire une documentation budgétaire concise et sans superflu, la documentation budgétaire de cette année bat des records de poids et de volume. Les cahiers sont énormes, parsemés de rappels et de répétitions, et plusieurs rapports de groupes de travail, dont un déposé le même jour, viennent alourdir la pile. Deux ans après le Manifeste des lucides, la ministre des Finances s'appuie sur un réseau d'experts pour asseoir ses prises de position, en disposant à son goût de leurs recommandations. Un ratissage des évocations dans le Discours du budget donne les mentions suivantes.

Tout d'abord, le budget a été négocié avec l'Opposition officielle, qui évite cette année de se rendre impopulaire en générant, par un vote contre le budget, des élections non désirées tout en s'attribuant le crédit des mesures à la famille. Dans le compromis utile, la ministre a toutefois réussi à maintenir le curseur «familles» en dehors de la zone de revendication adéquate du 100 \$ par semaine pour les femmes à la maison.

« Monsieur le Président, le budget que je présente aujourd'hui se veut un budget rassembleur. Je tiens à remercier les partis d'opposition. J'ai rencontré les représentants des deux oppositions à plusieurs reprises. Bien que nous divergions d'opinion sur plusieurs sujets, j'ai senti un climat serein tout au long de nos discussions. La décision des Québécois de se donner un parlement de cohabitation doit faire appel à ce qu'il y a de plus noble en chacun de nous. » Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Comme l'ont souligné les chroniqueurEs, la stratégie est payante.

En ajoutant une aide fiscale aux familles qui n'ont pas de place de garderie subventionnée pour leurs enfants, le gouvernement libéral a "acheté la paix" avec l'ADQ à peu de frais. [...] Ce qui est cocasse avec les gouvernements minoritaires, c'est que la réaction des partis d'opposition n'est pas fondée sur les chiffres du budget mais bien plus sur les chiffres des sondages et sur l'état de l'organisation électorale. Vincent Marissal, «Petite opposition, petit budget», *Le Quotidien*, 14 mars, p. 11.

Non sans habileté, la ministre des Finances a parsemé son budget de mesures dont la paternité pouvait être revendiquée par l'ADQ. Robert Dutrisac, Un budget sans lustre, *Le Devoir*, 14 mars 2008, p. A1.

La ministre aligne ensuite soigneusement ses alliances dans son discours, nommant plusieurs individus au passage, ce qui étonne dans un document aussi public. Le Québec se fait bien petit et tricoté serré tout à coup.

Voici la liste de ces évocations nominales : Les Produits Gilbert inc., Demtec, Maison Alouette, VersaDrill inc., le Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie, dont Robert Gagné, Luc Godbout, Guy Lacroix, le président de la FTQ, Michel Arseneault, le Groupe de travail sur l'investissement, présidé par Pierre Fortin, avec Andrée Corriveau et Jean Boivin, Alain Dubuc, la Santé publique de Montréal, la famille Chagnon, Gilles Julien, Al Gore, la Fondation David Suzuki, les agences de notation pour les cotes de crédit, l'Institut C.D. Howe, le Groupe de travail sur le financement de la santé, présidé par Claude Castonguay.

Ces mesures s'inspirent largement des travaux du Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie. Je tiens à remercier les membres du groupe de travail, soit les économistes Robert Gagné, Luc Godbout et Guy Lacroix. Leur mandat était complexe. Ils ont su formuler des recommandations pour stimuler la croissance économique sur l'ensemble du territoire du Québec en misant sur l'investissement. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Lors des consultations budgétaires, le président de la FTQ, M. Michel Arsenault, m'a fait la proposition très pertinente d'investir pour aider des travailleurs forestiers disponibles à devenir des travailleurs miniers. Je l'en remercie et je vais donner suite à sa recommandation. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Plusieurs mesures que j'annonce dans ce budget s'inspirent des orientations proposées par le Groupe de travail sur l'investissement présidé par l'économiste Pierre Fortin, accompagné de Mme Andrée Corriveau et de M. Jean Boivin dont je salue le travail et la qualité du rapport que je rends public aujourd'hui. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Le chroniqueur Alain Dubuc souligne régulièrement que ce qui manque au Québec, ce n'est pas du travail, ce sont des travailleurs. C'est l'une des plus grandes menaces à notre prospérité future. C'est une des conséquences de l'évolution démographique. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Une récente enquête réalisée par la Santé publique de Montréal et intitulée En route pour l'école! conclut qu'il faut agir dès les premières années de vie des tout petits pour donner toutes les chances aux enfants de

réussir. C'est essentiel si l'on veut prévenir le décrochage scolaire. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

J'annonce un nouveau partenariat avec la famille Chagnon pour la création d'un fonds de 400 millions de dollars sur 10 ans afin de favoriser le développement des enfants de 0 à 5 ans vivant en milieu vulnérable. [...] Je tiens à rendre hommage et à saluer la grande contribution à la société québécoise et l'implication sociale de Lucie et André Chagnon et de leurs enfants. La famille Chagnon est un des plus beaux exemples de générosité et de mécénat de l'histoire du Québec. Leur amour de la société québécoise sera transmis à des milliers d'enfants, d'adolescents et de parents. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Je tiens également à saluer le docteur Gilles Julien, un partenaire de la Fondation Lucie et André Chagnon. Le docteur Julien est associé au Réseau de formation en pédiatrie sociale. Il s'est impliqué dans la défense et le développement des enfants. Il contribuera au succès de ce nouveau fonds. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

À sa dernière visite à Montréal, l'ancien vice-président américain et prix Nobel, Al Gore, a dit du Québec qu'il était « la conscience environnementale du Canada ». Dans une évaluation des programmes canadiens, la Fondation David Suzuki a accordé la meilleure note au Québec pour son plan de lutte contre les changements climatiques. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Monsieur le Président, nous avons grandement assaini les finances publiques du Québec depuis 2003. Les relèvements de la cote de crédit du Québec par les agences de notation témoignent du travail accompli. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Monsieur le Président, aucune autre province n'a géré ses dépenses avec autant de rigueur que le Québec. Une récente analyse de l'Institut C. D. Howe donne un excellent bulletin au Québec en ce qui a trait à l'atteinte de ses objectifs budgétaires. Nous en sommes très fiers. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Pour maintenir une gestion rigoureuse des dépenses, nous aurons des gestes à poser dans les prochaines années, notamment pour solutionner le défi du financement à long terme du système de santé. Le rapport du Groupe de travail sur le financement de la santé, présidé par M. Claude Castonguay, nous a fourni des pistes de solutions. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Sans les pauvres et la loi pour un Québec sans pauvreté

Dans ce budget qui « comporte une vision d'avenir pour le Québec », soit « la création d'un nouvel espace économique » et qui « appelle au ralliement le gouvernement, les entreprises, les syndicats et les Québécois derrière l'objectif commun de relever le défi de la productivité », on ne fait pas mention des organisations expertes en questions sociales. On prend bien soin d'aligner les rapports, les lois, les citations qui confortent les orientations choisies... Rien ne vient cependant expliquer pourquoi, alors qu'on veut « soutenir les plus démunis » en augmentant la productivité, on n'a rien prévu, hors de la maigre vitrine « main d'œuvre », pour remédier à la situation détériorée des personnes seules et des couples sans enfant. Pourtant ce sont des mesures gouvernementales qui sont responsables de cette détérioration accrue depuis cinq ans.

Il n'y avait aucune mine réjouie, hier chez Solidarité populaire Estrie, alors que plusieurs intervenants des milieux communautaire, étudiant et syndical étaient rassemblés pour jeter un oeil au budget provincial. Ce que la majorité a retenu de l'exercice de la ministre Jérôme-Forget? Rien de rien. Jonathan Custeau, « Rien de rien pour les moins nantis », *La Tribune*, 14 mars, p. 3.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain est outré que le budget Jérôme-Forget ne prévoit encore une fois aucune somme permettant d'augmenter le revenu des personnes assistées sociales et qu'il s'apprête à les appauvrir pour une cinquième année consécutive, en ne leur accordant qu'une demi-indexation de leurs prestations. François Saillant, coordonnateur du FRAPRU, trouve "paradoxal de continuer à appauvrir les personnes qui sont déjà les plus pauvres dans notre société, dont plusieurs sont parents d'enfants en bas âge, tout en annonçant la création d'un fonds de 400 millions \$ pour les enfants de 0 à 5 ans vivant en milieu vulnérable". Il ajoute que "la pauvreté des enfants est indissociable de celle de leurs parents". Communiqué du FRAPRU, 13 mars 2008.

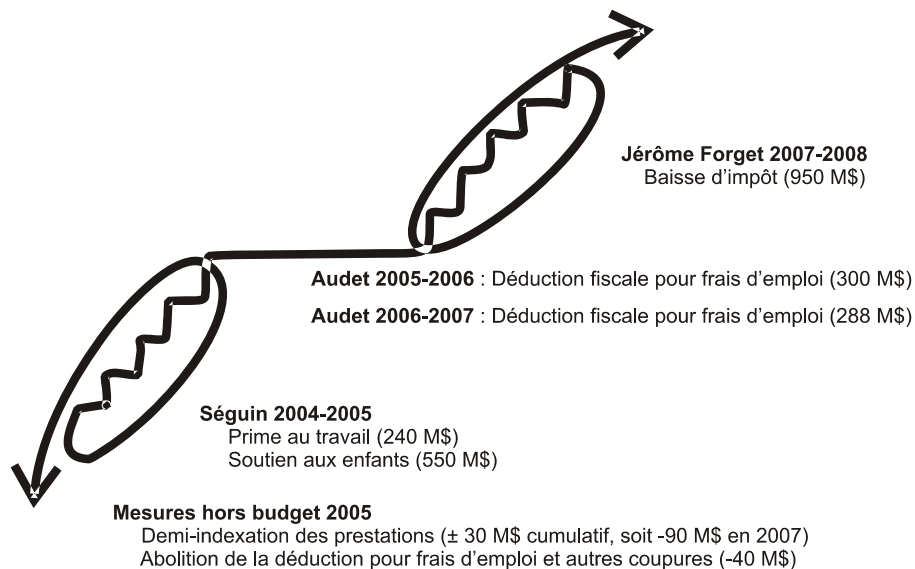
Mis à part la création d'une fonds de 400 M\$ sur 10 ans, en partenariat avec la Fondation Chagnon pour "favoriser le développement des enfants de 0 à 5 ans vivant en milieu vulnérable", aucune mesure n'est prévue pour faire échec à la pauvreté de leurs parents. En effet, nulle augmentation du budget du programme d'Aide aux personnes et aux familles ne permet de présager une amélioration de la situation pour les personnes assistées sociales. "Or, les enfants visés par le fonds Chagnon sont en grande partie issus de ces familles et on peut se demander de quelle façon on entend favoriser leur développement tout en maintenant leurs parents dans la pauvreté !" déplore Sylvie Lévesque, coordonnatrice de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec. Il est aussi inacceptable que dans ce budget, on n'ait pas encore rétabli l'équité entre les familles monoparentales. En effet, les pensions alimentaires reçues pour les enfants continueront d'être déduites des prestations d'aide sociale ou des prêts et bourses alors qu'elles ne sont pas considérées comme un revenu au niveau de la fiscalité. Communiqué de la Fédération des femmes du Québec, 23 mars 2008.

Le Réseau SOLIDARITE Itinérance du Québec accueille avec des sentiments partagés la proposition budgétaire du gouvernement Charest qui, a fait quelques efforts dans le dossier du logement, mais n'a posé aucun geste positif en matière de lutte à la pauvreté et aussi très peu pour la lutte à l'itinérance. Communiqué du Réseau Solidarité Itinérance du Québec, 13 mars 2008.

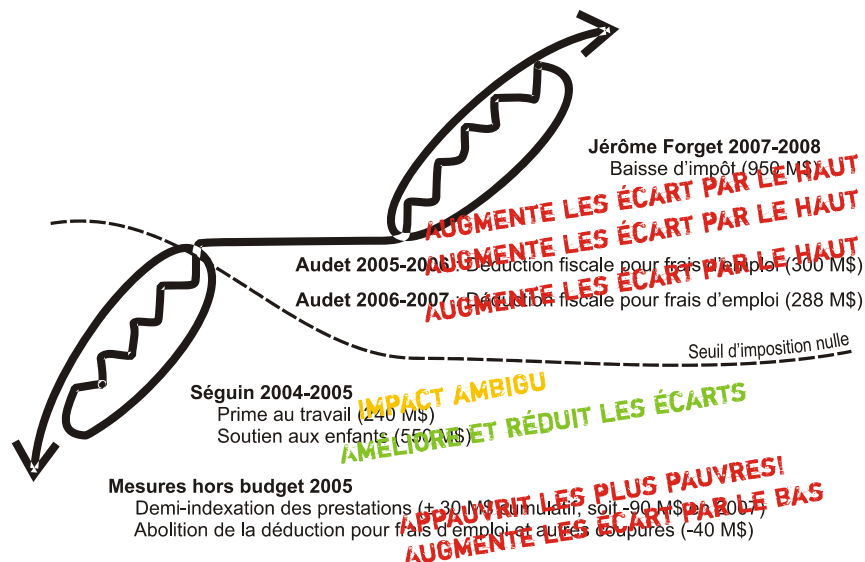
"Ce qui est profondément injuste, c'est qu'on demande année après année aux étudiants de payer plus cher, alors que le budget, lui, ne prévoit aucun mécanisme d'indexation de l'aide financière qui est accordée aux plus pauvres." ajoute Jean-Patrick Brady, avant de conclure : "A travers cet exercice budgétaire, on oublie aussi de s'attaquer au problème de la contribution parentale et au détournement des revenus de pensions alimentaires par le régime de prêts et bourses !" Communiqué de la Fédération universitaire étudiante du Québec (FEUQ) et de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), 13 mars 2008.

En se plaçant délibérément en situation budgétaire serrée, le gouvernement s'est lui-même condamné à un budget terne, qui contient peu de mesures susceptibles d'assurer un financement adéquat des missions de l'Etat et pratiquement rien pour la lutte à la pauvreté. Telle est la critique de l'Union des consommateurs du budget présenté aujourd'hui par la ministre Monique Jérôme-Forget. Communiqué de l'Union des consommateurs, 13 mars 2008.

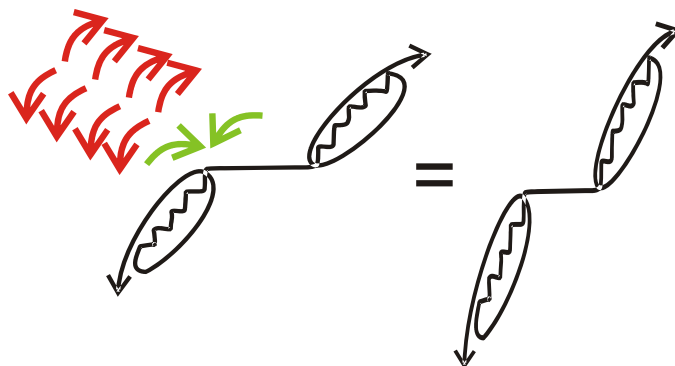
La meilleure manière de comprendre l'impact cumulé des budgets du Québec depuis la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* consiste à en examiner les impacts sur les revenus des particuliers à partir d'une image mise au point par un groupe de personnes en situation de pauvreté : on compare la société à un palier duquel monte un escalier roulant qui monte et descend un escalier roulant qui descend. Pendant que l'escalier du haut facilite la montée, l'escalier du bas l'hypothèque.



Entre 2004 et 2008, on peut observer que les mesures des budgets Audet et Jérôme-Forget sont venues neutraliser l'impact au bas de l'échelle du budget Séguin¹³, décrié alors qu'il instaurait avec justesse des mesures fiscale favorisant l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres et une certaine réduction des écarts.



Quatre budgets plus tard, au lieu de produire de l'égalité, les mesures budgétaires cumulées ont produit de l'inégalité. Le budget Jérôme-Forget 2008-2009 vient quant à lui consolider la mécanique des escaliers roulants avec un protocole «productivité»¹⁴. On repartira de là pour les prochaines années.



Pourtant ces détériorations sont contraires aux indications données par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2002 qui impose l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté et qui donne comme un de ses buts de réduire les inégalités qui nuisent à la cohésion sociale.

Dans toute la documentation budgétaire, la loi est mentionnée une seule fois, à une fin purement technique au tome III du Budget de dépenses, pour signaler l'origine du Fonds québécois d'initiatives sociales. Pourtant le Québec est envié ailleurs pour cette loi unique au monde. Comment se fait-il qu'on ne profite

¹³ Voir les tableaux 3, «Impacts cumulés des mesures fiscales et des protections sociales sur le revenu des particuliers et son pouvoir d'achat du budget 2004-2005 au budget 2008-2009 (en \$ courants)», et 4, «Sommes redistribuées aux contribuables selon la tranche de revenu dans les budgets 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 (en M\$)», du document d'analyse détaillée.

¹⁴ Le mot «productivité» et ses parents est mentionné 502 fois dans la documentation budgétaire, le mot «PIB», 124 fois. Le mot «famille» et ses parents est mentionné 443 fois. Le mot «pauvreté» est mentionné 36 fois et le mot «exclusion» 19 fois.

pas de sa «valeur ajoutée» ? À quel nouvel espace économique conduirait cette loi qu'on soustrait à l'attention budgétaire ?

Le plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale issu de cette loi vient à échéance dans l'année à venir. Cette fois, aucune mention d'un groupe de travail, aucun appel à l'expertise externe, aucune prise d'appui sur la loi. Dans le plan de gestion du ministère responsable, alors que plusieurs lignes détaillent comment on veut «favoriser la participation du plus grand nombre de personnes au marché du travail» de même que «la pleine utilisation de la main-d'œuvre québécoise», une brève mention énonce qu'on préparera un second plan d'action.

L'année 2008-2009 étant la dernière année d'application du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Ministère coordonnera les travaux visant à proposer un deuxième plan d'action. Ce plan pourrait conduire à l'adoption de nouvelles mesures permettant d'améliorer la situation des personnes et des familles en situation de pauvreté. *Budget de dépenses 2008-2009, Volume III, Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes*, 13 mars 2008.

On pourrait presque retourner au gouvernement sa phrase pleine d'élan sur les planifications fiscales agressives (PFA) contre lesquelles il commence à se mobiliser dans le présent budget. La phrase suivante pourrait être lue à l'égard du budget 2008-2009 en regard de la «loi d'ordre public» qu'est la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Enfin, les PFA reposent sur le mépris du civisme fiscal et leur utilisation soulève des questions éthiques sérieuses qui concernent l'ensemble de la communauté fiscale. À titre d'exemple, on peut se demander s'il est acceptable que des professionnels parmi les plus talentueux de notre société consacrent leur talent à élaborer des planifications fiscales dont le but premier est de contourner l'objectif poursuivi par des dispositions contenues dans une loi d'ordre public. *Renseignements additionnels, Budget 2008-2009*, A.164.

Les régions désespérées

Par ailleurs, le budget 2008-2009 impose aux régions ressources un retournement de perspective du même ordre que celui subi par les personnes en situation de pauvreté après le budget Séguin qui leur était favorable. Ce retournement ne peut être aperçu que si on suit la situation sur plusieurs années.

Il faut en effet savoir qu'il y a un certain nombre de budgets, le gouvernement a accordé un crédit à la masse salariale aux entreprises des régions ressources engagées dans des activités de deuxième et troisième transformation. On a voulu pour ainsi dire favoriser davantage les régions placées dans l'escalier du bas.

C'est ce programme que vient remplacer, dans le budget 2008-2009, la mesure de crédit à l'investissement pour l'achat de matériel de fabrication. On peut voir le changement : du coup le crédit est ouvert à toutes les entreprises et si le taux accordé tient compte de l'éloignement, il n'en reste pas moins que certaines régions vont en souffrir, tant par le niveau de financement accordé que par le type d'utilisation des fonds permis. Ce n'est plus tant l'intensité en main d'œuvre (peu «productive»), mais l'intensité en équipement (plus «productive») qu'on vient ainsi récompenser. On a neutralisé encore une fois une mesure visant à réduire des écarts non plus entre des personnes, mais entre des territoires.

Le maintien de la production manufacturière, dans un contexte de pertes d'emplois, reflète des gains importants de productivité réalisés par les entreprises manufacturières au cours des 30 dernières années. *Plan budgétaire, Budget 2008-2009*, p. B.42.

Il s'agit d'une aide généreuse. Par exemple, une entreprise admissible au taux de 40 pour cent qui ferait l'acquisition d'une nouvelle machine de 2,5 millions \$ recevrait un chèque de Québec d'une valeur de 1 million \$. Luc Godbout, *La Tribune*, 15 mars 2008, p. 19.

Le plus dur coup porté par le budget de la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget touche le programme des régions ressources. Il est clair que la ministre a finalement cédé au lobby des régions jalouses. [...] Si le gouvernement avait voulu continuer à égaliser les chances entre les régions, il aurait pu accorder un crédit général à l'investissement, ce qui est une excellente chose en soi, mais maintenir le crédit

à la masse salariale pour les régions ressources qui traversent des difficultés économiques sévères. Si tant est qu'on voulait continuer de les aider. Même s'il y a une différence dans les crédits à l'investissement, elle ne sera désormais plus assez forte pour constituer un facteur positif favorisant l'établissement d'une entreprise dans la région plutôt qu'à Montréal. Ce qui est plus choquant encore, c'est que le Saguenay a pu maintenir son crédit de 30 p.c. sur la masse salariale lié à son statut de Vallée de l'aluminium. Le Saguenay profite en ce moment d'un investissement de 2,2 milliards\$ à Jonquière qui comportera une phase 2 et d'une prochaine modernisation de l'aluminerie de RioTinto-Alcan. En Mauricie, l'aluminerie de Shawinigan est condamnée, la câblerie est à brader, la Belgo va cesser ses activités avant la fin du mois, l'incertitude est totale quant à l'avenir de la Laurentide, rien n'est plus acquis pour les autres papeteries comme celles de Kruger à Trois-Rivières ou de Smurfit-Stone à La Tuque, la rationalisation a frappé les scieries, l'usine Aleris n'en a plus pour très longtemps... La réponse du budget à cet effondrement industriel annoncé est de retirer à la Mauricie, et surtout à la Mauricie, le tout petit avantage que lui apportait l'ancien programme des régions-ressources. Jean-Marc Beaudoin, «Mauricie : la région sacrifiée», *Le Nouvelliste*, 14 mars 2008, p. 5.

La Coalition des régions ressources déplore que le gouvernement n'ait retenu que la thèse non vérifiée de la Beauce quant à l'existence de concurrence déloyale provoquée par le crédit et les recommandations du Groupe Gagné qui, de toute évidence, n'a démontré aucune sensibilité aux besoins des régions. "Une étude de KPMG a démontré que l'actuel crédit suffisait à peine à réduire les écarts entre les coûts de production des entreprises des régions ressources et ceux des régions centrales. Avec cette décision, nous nous éloignons encore plus de l'objectif initial de la politique et neutralisons des années d'efforts pour renforcer et diversifier notre base économique", a déploré Michel Lagacé. Communiqué de la Coalition des sept régions ressources, le 13 mars 2008.

Ce n'est pas l'abolition de la taxe sur le capital qui y changera quelque chose.

Si l'Estrie est reconnue pour ses pertes d'emplois dans le domaine manufacturier, Marc Bellemare, de la FTQ, ne croit pas que l'abolition de la taxe sur le capital pour 6200 entreprises améliorera la situation. "C'est une bonne mesure, mais elle aura très peu d'impact en Estrie. Elle favorisera les grandes entreprises, comme les papetières, alors qu'en Estrie, la majorité des entreprises ne compte qu'une centaine d'employés. Durant les trois dernières années, nous avons été au premier rang pour les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier au cours des trois dernières années, et nous allons encore l'être l'an prochain." Jonathan Custeau, «Rien de rien pour les moins nantis», *La Tribune*, 14 mars, p. 3.

Quand aux interventions ciblées dans l'économie, le débat reste ouvert.

Monique Jérôme-Forget enterre pratiquement le concept de Cité du multimédia qui avait fait des petits un peu partout au Québec du temps de Bernard Landry. C'est la fin de sites désignés à salaires subventionnés qui ont engendré une série d'effets pervers, comme des loyers artificiellement élevés et des déplacements d'emplois à l'intérieur même du Québec. En 2006, d'après les estimations du gouvernement, 55% des 22 000 emplois sur ces sites désignés consistaient en des emplois "délocalisés" ! Sophie Cousineau, «La fin de la récré», *La Presse Affaires*, 14 mars 2008, p. PA 1.

Ok, pas ok, karaoke

Encore une fois, tout n'est pas blanc ou noir dans un budget.

Ce n'est pas la disette partout. Plusieurs mesures sont jugées ok. D'autres font crier. Les exemples suivants donnent les couleurs et les nuances en fonction du regard et des intérêts des interlocuteurs.

"C'est la meilleure nouvelle que nous ayons depuis 2000. Elle met fin à une longue disette", a commenté hier Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps. Violaine Ballivy, *La Presse*, «La belle part aux universités», *Le Nouvelliste*, 14 mars 2008, p. 19.

Puis, sans qu'il s'agisse de grosses sommes, il y a de l'argent pour les soins à domicile, la procréation assistée, l'augmentation des places en garderie, la formation de la main-d'oeuvre, l'intégration des immigrants, la promotion et la surveillance du français, le soutien à l'investissement dans le secteur manufacturier. Encore là, personne ne peut critiquer, sauf pour dire que c'est insuffisant, qu'il faudrait bien davantage. [...] Il est vrai que le gouvernement libéral aurait pu faire bien davantage, comme le prétend le Parti québécois qui votera contre ce budget, s'il avait moins baissé les impôts et conservé une partie de la TPS abaissée par le fédéral. [...] Bref, c'est peut-être peu, mais tout de même prudent, voire réaliste dans le contexte actuel. Valère Audy, *La Voix de l'Est*, 15 mars 2008, p. 14.

L'Association québécoise des CPE voit dans l'annonce de 20 000 nouvelles places en garderie une «bonne nouvelle pour les jeunes enfants et leurs familles». Selon le directeur général de l'Association des centres de la petite enfance, Jean Robitaille, «ça correspond vraiment aux besoins des familles du Québec». M. Robitaille estime toutefois que la création de ces places en quatre ans, «c'est un petit peu long», a-t-il dit. Lui aussi avait une «bonne nouvelle» pour la ministre: il estime que le milieu des CPE sera capable de développer ces nouvelles places «plus vite que ce qui est annoncé». M. Robitaille a aussi salué la création du nouveau programme pour les jeunes enfants en situation de vulnérabilité, mais il a critiqué la décision de hausser le crédit d'impôt. «Favoriser la fréquentation de garderies non régies n'est manifestement pas la voie à suivre», a soutenu la présidente de l'AQCPE, Johanne Roy. Antoine Robitaille, «Coup de pouce supplémentaire aux familles», *Le Devoir*, 14 mars 2008, p. A2.

Ce virage attendu en faveur des soins à domicile se fait toutefois au détriment de l'offre publique de services, a déploré hier la Confédération des syndicats nationaux (CSN). «On ne retrouve aucune volonté du gouvernement d'agir de façon urgente pour développer des places en CHSLD alors que 5800 personnes sont actuellement sur une liste d'attente.» Isabelle Porter, «L'État aidera les aînés à rester à la maison», *Le Devoir*, 14 mars 2008, p. A4.

Les sentiments des associations étudiantes universitaires et collégiales étaient partagés hier. Ainsi, elles se sont dites «encouragées» de voir près de 227 millions «d'argent neuf» consacrés dès cette année au réseau postsecondaire. «C'est quand même une bonne chose de voir qu'il y a 152 millions d'argent neuf dès l'année prochaine. Mais là-dedans, il y en a 112 qui viennent du gouvernement fédéral. Va falloir qu'il y en ait plus prochainement de la part du gouvernement provincial, mais c'est quand même un pas dans la bonne direction», a déclaré Jean Patrick Brady, de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Antoine Robitaille, «250 millions de plus en faveur de l'éducation supérieure», *Le Devoir*, 14 mars 2008, p. A2.

L'Association des centres jeunesse du Québec est heureuse que les jeunes en difficulté et la santé mentale soient parmi les cinq priorités du budget de développement en santé et services sociaux. Communiqué de l'Association des Centres jeunesse du Québec, 13 juin 2008.

Ces CELI ne coûtent presque rien au départ - un million cette année et 20 millions l'an prochain - mais la croissance des coûts est exponentielle. Dans 20 ans, les CELI correspondront à une ponction annuelle de 600 millions pour le gouvernement québécois, a calculé le ministère. Robert Dutrisac, «Un budget sans lustre», *Le Devoir*, 14 mars 2008, p. A1.

Par ailleurs, la bonification du financement du Chantier de l'économie sociale, prévue dans le budget, pour une période de cinq ans, constitue un premier pas vers la reconnaissance de notre travail depuis une décennie de la part du nouveau ministère responsable de l'économie sociale, le ministère des Affaires municipales et des Régions. Communiqué du Chantier de l'économie sociale, 13 mars 2008.

"Le train de la réingénierie se poursuit sans tambour ni trompette, sans véritable débat public et sans que la ministre Monique Jérôme-Forget explique à la population les impacts de ses choix politiques en regard de la diminution de la taille de l'État et du nombre de fonctionnaires " [...] a conclu Michel Sawyer. Communiqué du Syndicat de la fonction publique du Québec, 13 mars 2008.

Pour l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le budget présenté aujourd'hui comporte des mesures intéressantes pour les régions, mais considère du même souffle qu'il y a encore beaucoup à faire pour régler certains dossiers majeurs du monde municipal, comme celui des infrastructures. "Nous espérons maintenant que le gouvernement du Québec s'entende avec le fédéral pour la mise en oeuvre du programme Chantiers Canada et la permanence du transfert de la taxe sur l'essence. Communiqué de l'Union des municipalités du Québec, 13 mars 2008.

Présente au huis-clos des médias, Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ salue le travail de la ministre : "Les 291 millions de mesures additionnelles annoncées ce matin nous confirment que la ministre a notamment écouté les revendications de la communauté d'affaires du Québec, dont les 100 000 gens d'affaires que nous représentons. Nous sommes particulièrement heureux de voir enfin se concrétiser une demande historique de la Fédération, soit l'abolition de la taxe sur le capital dans le domaine manufacturier." Communiqué de la Fédération des chambres de commerce du Québec, 13 mars 2008.

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) reconnaît les efforts du gouvernement afin de stimuler la productivité et la croissance mais aurait souhaité, dans un contexte de ralentissement économique, une plus forte dose de stimulants fiscaux. "L'investissement privé au Québec est en panne. Une telle situation aurait exigé des allègements et des incitatifs fiscaux plus énergiques pour l'ensemble des entreprises du

Québec", résume le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon. [...] Au chapitre du contrôle des dépenses, le CPQ reconnaît que le Québec fait beaucoup mieux que la majorité des autres provinces canadiennes mais note par ailleurs que pour l'exercice en cours les dépenses croîtront plus rapidement que l'économie elle-même. Communiqué du Conseil du patronat du Québec, 13 mars 2008.

L'ACQ constate le maintien des investissements à hauteur de 7 740,4 millions annoncés dans le cadre de la mise en place du Plan québécois des infrastructures et pour le parachèvement des projets en cours. "L'importance des sommes allouées illustre clairement le niveau d'activités qui sera atteint dans les différents secteurs de l'industrie, d'où l'importance de bien planifier la réalisation de tous ces travaux. Communiqué de l'Association de la construction du Québec, 13 mars 2008.

"Plus de 72 % des revenus de la Ville de Montréal proviennent de l'impôt foncier. Dans les autres provinces canadiennes, la part des revenus municipaux provenant de la taxe foncière est de 50 %, alors qu'elle n'est que de 25 % aux États-Unis. C'est pourquoi il est important et impératif de diversifier les sources de revenus de Montréal de façon stable et récurrente", rappelle pour sa part le président du comité exécutif. Communiqué Ville de Montréal, 13 mars 2008.

D'un couplet à l'autre, même si les voix ne s'accordent pas, le pouvoir de «bonne maman» est d'imposer l'air et la chanson.

"A première vue et à moins d'avoir manqué des petits caractères, il s'agit d'un budget avec lequel on peut très bien vivre, avec une série de petits pas dans la bonne direction", a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault. Communiqué de la FTQ, 13 mars 2008.

Cela ne signifie nullement que ce budget est dénué d'intérêt. Bien au contraire. Il renferme quelques éléments porteurs d'espoirs et d'inquiétudes pour l'avenir. Un budget n'est jamais neutre et "bonne maman" Jérôme-Forget n'est pas à court de moyens pour bien faire paraître le gouvernement, tout en prenant certains risques. Pierre Bergeron, «Le budget de bonne maman», *Le Droit*, 14 mars 2008, p. 18.

Grand-mère ou pdg ? La «bonne société» québécoise vs le R.O.C. (Rest of Canada)

Cette réserve sera utilisée pour équilibrer les budgets des deux prochains exercices financiers. Ainsi, nous pourrions absorber le choc du ralentissement économique sans augmenter les taxes ou les impôts et sans réduire les services publics. C'est ce que j'appelle gouverner de façon responsable. C'est ce que j'appelle agir en bonne mère de famille. Monique Jérôme-Forget, *Discours sur le budget 2008-2009*, 13 mars 2008.

Grand-maman. Bonne maman. Bonne mère de famille. Ces personnages sont bien utiles à la ministre pour porter son message de prudence et de bonne gestion. Dans les commentaires, diverses épithètes reprennent cet aspect du message.

La présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Isabelle Hudon, a salué ce " budget de raison " dans lequel, selon elle, les priorités sont à la bonne place, malgré des ressources limitées. Qui oserait contredire une mère, s'est demandée Mme Hudon, alors que Mme Jérôme-Forget avait justement déclaré avoir préparé le budget " en bonne mère de famille ". Fannie Olivier, *La Presse Canadienne*, «Playdoyer pour un Québec plus productif», *Les Affaires.com*, 14 mars 2008, *Nouvelles économiques*, et, «Jérôme-Forget veut de la productivité», *La Tribune*, 15 mars 2008, p. 40.

Après avoir livré un discours du budget de «bonne mère de famille» jeudi à l'Assemblée nationale, Monique Jérôme-Forget s'est présentée hier matin au petit-déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et a improvisé une défense de toutes ses mesures budgétaires avec l'ardeur d'une tigresse qui défendrait ses tigreaux. Claude Turcotte, «La ministre des Finances défend son budget avec ardeur», *Le Devoir*, 15 mars 2008, p. C1.

Voilà donc comment une «bonne mère de famille» manoeuvre lorsqu'elle négocie avec les membres de son groupe élargi: elle écoute, entend les récriminations des uns, soupèse les demandes des autres, évalue les risques de plonger dans la chicane - de famille - si elle refuse de céder, puis réfléchit à un compromis qui porterait sa propre signature. Marie-Andrée Chouinard, «Esprit de famille», *Le Devoir*, 15 mars 2008, p. B4.

Respectant une vieille tradition, la toujours élégante Monique Jérôme-Forget a présenté mercredi, en prévision du budget, sa nouvelle paire de souliers, des escarpins noirs classiques au talon épais. En parcourant son budget, on se dit toutefois qu'une paire de Crocs (vous savez, ces sandales en plastique très

en vogue) aurait très bien pu faire l'affaire. Comme son budget, ils sont légers, troués à plusieurs endroits, avec juste quelques touches de couleur et des petits accessoires à la mode pour plaire à l'opposition officielle. Dans les circonstances, cela dit, ce n'est pas un mauvais budget, en ce sens que l'exercice répond à la priorité du moment : la prudence. Vincent Marissal, «Petite opposition, petit budget», *Le Quotidien*, 14 mars, p. 11.

Par ailleurs plusieurs signes tendent à montrer que la messagère, qui se plaît encore une fois à renvoyer les fleurs à son patron et les annonces à venir à ses collègues, agit plutôt en pdg. En combinant les responsabilités des Finances, du Trésor, des Services publics et de l'Administration gouvernementale, la ministre cumule beaucoup de pouvoirs qui tendent à se confondre dans les documents budgétaires. On parle des crédits et des réductions d'effectifs dans le budget, et des politiques économiques dans le budget de dépenses. Certains documents de communication sont même conjoints.

Avec ses souliers neufs et sa tenue de «bonne société», la dame et son budget l'emportent aux yeux de plusieurs sur son collègue Flaherty au fédéral pour la performance de l'année.

Pour plusieurs, une bonne partie de l'entreprise «finances publiques» vise à tailler au Québec une place respectable et respectée dans l'ensemble canadien. La politique de la présidente du Conseil du Trésor devenue ministre des Finances porte fruit de ce côté après quelques années. Dans ce jeu de chaise musicale-là, le Québec est en route pour les honneurs, que le reste du Canada se le tienne pour dit. Mais dans ce jeu de chaise musicale-là, y a-t-il une chaise pour toutes les personnes qui forment le Québec ?

À la différence de son homologue fédéral Jim Flaherty, qui a renoncé à toute provision pour faire face à des en-cas, la Dame de fer du Québec choisit d'en créer une. Deux cents millions, c'est certes bien peu sur un budget de tout près de 63 milliards. C'est pourtant comme si la ministre se préparait à une croissance plus faible que prévue. Elle fonde son budget sur une hypothèse d'expansion économique de 1,5%. La règle du pouce au Ministère veut qu'une variation d'un point de pourcentage de la croissance entraîne une différence de quelque 400 millions dans ses revenus autonomes, c'est-à-dire ceux qui ne résultent pas de transferts fédéraux. "Avec sa réserve, la ministre est prête à faire face à une croissance de seulement 1% de l'économie", résume Clément Gignac, stratège et économiste en chef à la Financière Banque Nationale. Rudy Le Cours, «Un exercice marqué par la prudence et la discipline», *La Presse*, 14 mars 2008, p. A7.

Le contraste, saisissant, est tout à l'avantage de Mme Jérôme-Forget, dont le budget, malgré l'absence de moyens dont elle disposait, est méthodique, ne se disperse pas, expose sans fard les problèmes du Québec et tente de les résoudre. Ce budget propose une direction qui manquait cruellement au budget Flaherty, avec son indifférence face au ralentissement et sa méfiance malade de l'intervention. Cela montre qu'un gouvernement minoritaire, malgré l'inconfort de sa situation, peut avoir une vision. Alain Dubuc, «De Jim à Monique», *La Presse*, 14 mars 2008, p. A 23.

Enfin, contrairement à son homologue fédéral Jim Flaherty, qui vient de déposer un budget comme si aucun nuage ne menaçait à l'horizon, Mme Jérôme-Forget consacre de longs passages aux problèmes de l'économie américaine, à la concurrence de la Chine et de l'Inde, à la crise des marchés financiers, à la stagnation des immobilisations, au ralentissement des dépenses des ménages. Pas de lunettes roses, donc, mais un regard courageux et sans complaisance sur un contexte économique difficile. Claude Picher, *La Presse*, «Prévisions hautement téméraires», *Le Nouvelliste*, 14 mars 2008, p. 2.

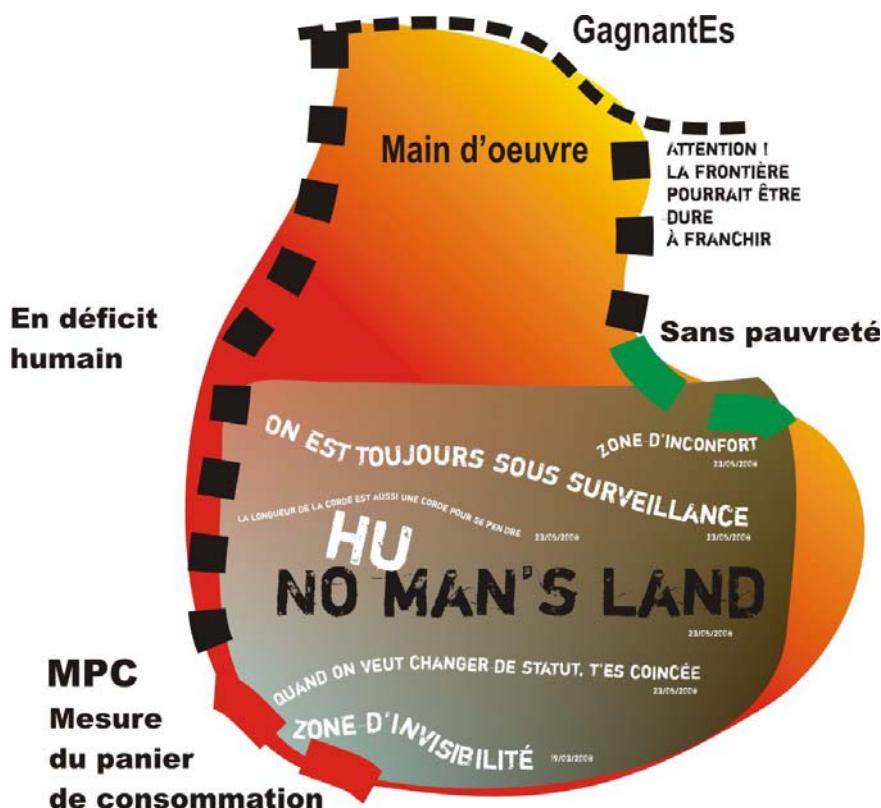
Les messages bien habillés qui rendent fouEs hors des cases

Comprenons-le bien, pour les grandes entreprises, ce ne sera jamais assez.

" C'est un budget plutôt créatif en ce qui concerne la fiscalité périphérique des entreprises, surtout les manufacturiers en région et les entreprises technologiques. Mais il n'a rien pour toutes les autres entreprises, surtout les PME, qui subissent encore un fardeau fiscal et des taxes salariales trop élevées ", a commenté Simon Prévost, vice-président au Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Message semblable chez les grandes entreprises. " L'investissement privé au Québec est en panne. Une telle situation aurait exigé des allègements et des incitatifs fiscaux plus énergiques pour l'ensemble des entreprises ", a commenté le président du Conseil du patronat, Michel Kelly-Gagnon. Martin Vallières, *La Presse*, «Le budget : coup de pouce aux manufacturiers», *La Tribune*, 14 mars 2008, p. 19.

Pour les personnes et les régions basculées dans un escalier qui descend, qui vivent depuis des années l'expérience de la main apparemment tendue qui en réalité repousse, comme dans «je t'aide moi non plus», comment entendre sans hurler le discours sur la productivité de cette année ?

Quand on s'y arrête, c'est un discours qui véhicule beaucoup de doubles messages et de demi-vérités.



Si la productivité se résume au PIB/heure travaillée, payer plus ou être payéE plus pour la même chose serait plus productif. Faire la même chose avec moins de monde aussi. Acheter de la machinerie et délocaliser une partie de sa main d'œuvre de même.

Et serait-ce dire que le travail non payé est improductif, comme le travail des artistes avant la gloire ou celui de tant de femmes en dehors du temps salarié ? Un repas pris à la maison est-il moins productif qu'un repas pris au restaurant puisqu'il n'y a pas d'addition ? Le conseil d'unE amiE que celui d'unE thérapeute puisqu'il n'y a pas de facture ? Prescrire des médicaments lors d'une consultation médicale est-il plus productif que n'en pas prescrire vu que ça fait fonctionner l'industrie pharmaceutique ? Provoquer une césarienne plutôt que de patienter la mise au monde avec un bon savoir des positions d'accouchements vu que ça augmente les honoraires, le temps d'hôpital et tout ce qui s'ensuit ? Et puis qui est productif dans un accouchement ?

Si récompenser le talent et l'investissement conduit à générer des écarts en soutenant avec l'argent public ceux qui en ont de l'avoir aux dépens de ceux qui n'en ont pas, sommes-nous toujours dans le périmètre de la mission de l'État, qui serait plutôt d'agir sur les escaliers, soit de redistribuer la richesse et de donner accès à des services sur une base d'égalité en droits ?

Dans les raisonnements productivistes se glissent des hiatus ensuite plusieurs fois répétés. Si les baisses d'impôt de l'an dernier ont forcément provoqué de la consommation et donc de l'activité économique, rien ne prouve que c'était la seule façon de stimuler l'économie. Redistribués plus bas dans l'échelle, dans de meilleurs protections sociales, un meilleur salaire minimum, les mêmes milliards auraient produit au moins

autant de consommation et probablement plus. Un dollar vital étant un dollar local, la consommation, sans doute plus proche des besoins vitaux, aurait contribué à la vitalité économique des communautés et circulé plusieurs fois dans l'économie.

De même, 1 G\$ en meilleurs revenus au bas de l'échelle aurait sans doute généré plus de santé que le même G\$ dépensé en hausses salariales dans la profession médicale, en médication ou en achat d'équipements sophistiqués.

Un autre discours sur les finances publiques serait possible sans pour autant mettre en cause la réelle nécessité de mettre de soi dans le monde pour que le monde soit pour tout le monde.

Mieux vivre : PIB ou PID ? Et main d'œuvre de quoi ?

Le cadre conceptuel du budget, c'est le fait que le Québec souffre d'un retard de son niveau de vie. Ses principales initiatives visent toutes à combler ce retard en s'attaquant à sa cause première, la trop faible productivité de notre économie, et en concentrant les énergies sur les deux grands facteurs qui peuvent améliorer la productivité, l'investissement et le capital humain. C'est une logique avec laquelle je ne peux qu'être à l'aise, car c'est très exactement une stratégie de création de richesse. Alain Dubuc, «De Jim à Monique», La Presse, 14 mars 2008, p. A23.

"Les gouvernements auraient normalement dû profiter de la croissance économique des dernières années pour mettre en place des politiques qui auraient permis aujourd'hui de freiner la récession sans amputer le financement des programmes sociaux. Ils ont préféré réduire les impôts des particuliers. Pourtant, ces baisses d'impôt n'ont eut qu'un effet marginal sur les revenus de la classe moyenne et des moins nantis. Elles bénéficient, en fait, surtout à une minorité de contribuables dont les revenus sont déjà élevés. Aujourd'hui, la ministre se voit forcée de vider les réserves du gouvernement pour maintenir l'équilibre budgétaire, alors que l'augmentation des crédits de plusieurs ministères ne couvre même pas l'augmentation des coûts de système et l'inflation", affirme Philippe Hurteau, chercheur à l'IRIS. Communiqué de l'IRIS, 13 mars 2008.

Stop. En 1998, en vue de discussions à venir avec des fonctionnaires des Finances, les personnes en situation de pauvreté qui participaient au carrefour de savoirs sur les finances publiques ont cherché à comprendre le langage de l'économie. Elles ont examiné le concept de PIB pour réaliser que leur revenu d'aide sociale n'était pas comptabilisé par la méthode des revenus, seulement par la méthode des dépenses. «C'est donc bien brutal le PIB», a dit une personne, «on devrait inventer le Produit intérieur doux». Qu'est-ce que ça serait le Produit intérieur doux ? Nous avons réfléchi que ce serait toute la richesse qui est créée sans jamais être comptabilisée dans une transaction monétaire. Comme nous avons vu qu'au Produit intérieur brut correspondait la Dépense intérieure brute, son équivalent comptabilisé par la méthode des dépenses plutôt que par la méthode des revenus, quelqu'un a dit aussi qu'on devrait inventer la Dépense intérieure dure. Qu'est-ce que ce serait ? Ce qu'on prend dans son espérance de vie et dans sa santé parce qu'une dépense monétaire n'a pas été faite.

Ces concepts se sont avérés suffisamment «riches»¹⁵, même s'ils sont venus de personnes jugées «improductives» au titre du présent budget, pour inspirer un collectif français qui réfléchissait sur de nouveaux indicateurs de richesse. Dans le cadre d'une mission confiée à Patrick Viveret, de la Cour des comptes du gouvernement français, le collectif «Richesses» remettait en question le recours au PIB, qui comptabilise autant les destructions que les constructions, en tant qu'indicateur unique de la santé d'une économie. On réfléchissait dans ce collectif au fait qu'il faudrait un tableau de bord plus large, incluant des indicateurs de développement humain et de conscience environnementale. Ses acteurs ont intégré la notion de Produit intérieur doux à leur bagage conceptuel, convoquant même avec des artistes des journées «Produit intérieur doux» pour cultiver la conscience qu'une partie de la richesse que les humains

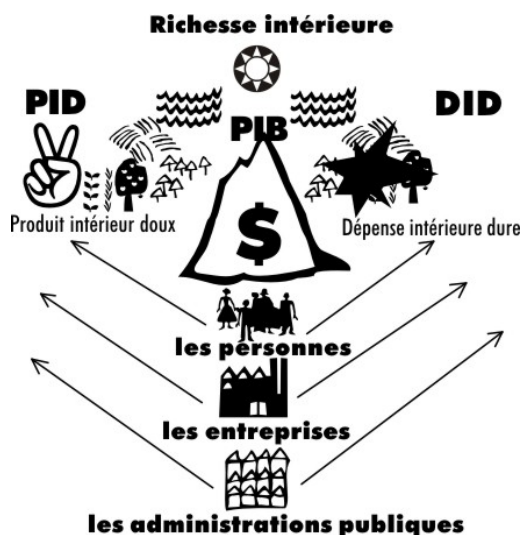
¹⁵ Voir Carrefour de savoirs sur les finances publiques, *Des concepts économiques pour tenir compte du problème de la pauvreté et de l'exclusion*, Québec, Carrefour de pastorale en monde ouvrier, 1998, fiches non paginées.

génèrent entre eux et elles échappe totalement aux logiques monétaires et comptables. Ces réflexions et expériences répétées depuis 2002 ont conduit récemment à un site Internet : www.produitinterieurdoux.org, qui déborde de références et d'invitations à penser l'économie autrement.

Puisque l'économie de marché fait partie des conventions de la vie sur Terre en 2008, il est assez incontournable de tenir compte de l'environnement monétaire et comptable dans les politiques publiques. Rester dans ce cadre et tout ramener à l'«investissement» et de «capital humain» conduit cependant à l'impasse. On aurait avantage à tenir compte aussi de la «richesse antérieure», un autre concept amené par les participantEs du carrefour de savoirs sur les finances publiques. Autrement dit, il y a une autre richesse, indivisible, à considérer, protéger et développer que la richesse monétaire : les ressources de la Terre plus la richesse inaliénable des personnes et des communautés avec leur héritage d'humanité à faire grandir.

Tel que mentionné dans une précédente analyse¹⁶, au-delà du concept de dette monétaire, nous aurions avantage à intégrer un concept plus large, où la dette réelle = dette monétaire + dette verte + dette sociale.

De même, il y aurait avantage à intégrer un concept plus large de la richesse, où la richesse intérieure d'un territoire, par exemple le Québec = richesse monétaire + jouissance collective et commune des ressources des lieux + potentiel d'interdépendance heureuse.



Repris de Carrefour de savoirs sur les finances publiques, *Des concepts économiques pour tenir compte du problème de la pauvreté et de l'exclusion*, Québec, Carrefour de pastorale en monde ouvrier, 1998.

Ces dix ans employés, case par case, à tenter d'ajuster les finances publiques québécoises au modèle préconisé par les multiples mains invisibles du World Inc. ne conduisent pas à plus de bonheur pour les QuébécoisES. Les plus riches sont beaucoup plus riches. Les plus pauvres sont encore plus pauvres. La classe moyenne joue sa position dans les escaliers roulants.

Il y a plus de bonheur dans les bons coups réalisés du côté de la famille et du souci environnemental.

Il y aurait encore plus de bonheur dans un Québec riche de tout son monde, où s'occupe des escaliers, quitte à chercher comment en sortir. On peut agir à divers niveaux de cette mécanique :

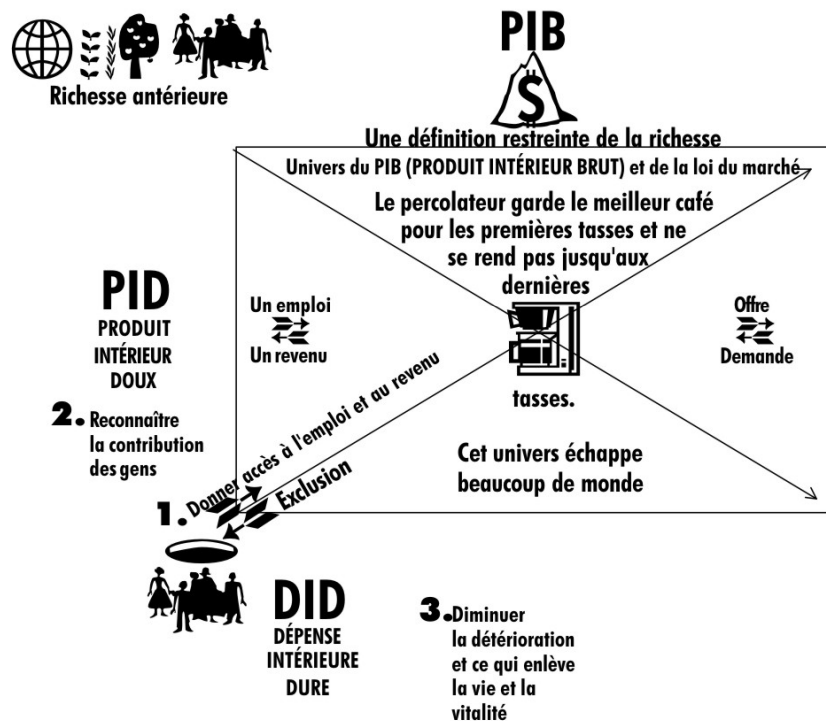
¹⁶ Analyse détaillée du budget 2007-2008 ainsi que sur le site du Conseil permanent de la jeunesse, http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/dette_synth.pdf, Vivian Labrie, «En dette... par rapport à qui ? Penser autrement pour décider autrement», dans *Rencontre intergénérationnelle portant sur le remboursement de la dette publique. Document de synthèse*, Rencontre organisée par le Conseil permanent de la jeunesse en collaboration avec le Conseil des aînés, Montréal, 27 et 28 avril 2007, p. 56-63.

- ❑ Cela pourrait commencer par arrêter la mécanique de l'escalier du bas et les doubles messages.
- ❑ Construire du palier et de la qualité de vie, dans ses facettes monétaires et non monétaires.
- ❑ Limiter l'enrichissement excessif.

Pour grandir en humanité, la productivité vue comme un ratio PIB/heure travaillée est un pauvre indicateur.

Un marché basé sur les intérêts dans une humanité basée sur l'existence:

**Produit intérieur brut (PIB),
Produit intérieur doux (PID),
Dépense intérieure dure (DID)**



En élargissant son monde de référence, en reconnaissant que malgré l'exclusion du marché, les gens sont quelque part, en nommant cet espace, de même que le Produit intérieur doux et la Dépense intérieure dure, une triple stratégie apparaît tout à coup pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Repris de Carrefour de savoirs sur les finances publiques, *Des concepts économiques pour tenir compte du problème de la pauvreté et de l'exclusion*, Québec, Carrefour de pastorale en monde ouvrier, 1998.

Un schéma produit en 1998 par le Carrefour de savoirs sur les finances publiques fournit des pistes pour prendre de la perspective par rapport à ce cadre restreint.

1. Donner accès au revenu et à l'emploi.
2. Reconnaître les contributions des gens (ce qu'a fait la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* en reconnaissant dans son préambule que les personnes en situation de pauvreté sont déjà les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs)
3. Diminuer les détériorations et ce qui enlève la vie et la vitalité.

Il manque à coup sûr les pistes 2 et 3 dans le budget du Québec 2008-2009. Quant à la première piste, la plus convenue, elle est limitée par les peurs, les préjugés et les insécurités.

Sans pour autant remettre en question les savoir-faire en matière économique, des solutions seraient possibles pour contrer les peurs, les préjugés et les insécurités liés aux jeux de chaise musicale et aux actes manqués d'une approche trop restreinte de l'économie et trop centrée sur la loi du marché. Voici quelques pistes pour agrandir le périmètre de la coresponsabilité et de l'interdépendance dans les finances publiques québécoises pour tenir compte du PID et de la DID

Pourquoi ne pas intégrer les objectifs de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* au tableau de bord des finances publiques québécoises ? Que donnerait un prochain budget du Québec qui comporterait une obligation de rapport sur les cinq buts (article 6) de cette loi aussi pleinement en vigueur que les autres lois citées dans le budget 2008-2009 ?

- ❑ Promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard. (6.1°)
- ❑ Améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement. (6.2°)
- ❑ Réduire les inégalités qui peuvent nuire à la cohésion sociale. (6.3°)
- ❑ Favoriser la participation des personnes et des familles en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société. (6.4°)
- ❑ Développer et renforcer le sentiment de solidarité dans l'ensemble de la société québécoise afin de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale. (6.5°)

S'il y avait une seule chose à faire, avec acharnement, ce pourrait être d'introduire dans tous les budgets du Québec d'ici 2013, puis tant que nous ne serons pas dans un Québec sans pauvreté, une obligation qui figurerait dans la proposition de loi initiale du Collectif pour un Québec sans pauvreté : «l'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre prime sur l'amélioration du revenu du cinquième le plus riche».

Imaginons une loi très brève qui introduise cette obligation associée à un effort positif d'information, de communication et de mise en débat qui ferait appel à l'intelligence citoyenne et favoriserait des retournements dans les mentalités.

Imaginons un groupe de travail aux expertises croisées, incluant des personnes de tous les quintiles de revenus, pour générer les mesures pertinentes.

Imaginons, par exemple, un plan en douceur, qui double indexe les protections sociales et le régime fiscal dans l'escalier du bas, qui les indexe sur le palier et les demi-indexe dans l'escalier du haut. La correction serait de faible intensité, mais cette fois dans la bonne direction et probablement sans perte de qualité de vie significative. En quelques années, les écarts se réduiraient et comme il est connu et bien documenté que des sociétés moins inégales ont globalement une meilleure santé, de meilleurs résultats scolaires et moins de pauvreté, gageons qu'on soignerait mieux, qu'on éduquerait mieux, qu'on soutiendrait mieux les «démunis», mieux munis, et que le Québec sans son ensemble aurait de meilleurs revenus et salaires.

Gageons que ce sera bon pour tout le monde, y compris pour la classe moyenne.

Gageons qu'il y aura moyen de montrer que c'est bon pour l'économie et que l'utilité marginale plus grande des dollars ainsi redéployés fera que nous en aurons plus pour notre argent.

Gageons que la tension libérée facilitera les conciliations travail-famille, études-travail, travail-retraite, dont la part de production intérieure douce sera mieux reconnue et la part de dépense intérieure dure, réduite.

Gageons que le Québec sera cité avec respect et envie pour cette obligation.

S'il nous faut être à l'œuvre, à pied d'œuvre, comme main d'œuvre, aussi bien nous demander : à l'œuvre de quoi ?

Occupons-nous des escaliers au lieu de les occuper.

Québec, le 6 juillet 2008